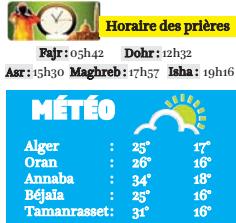


# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 2 novembre 2023 / 19 Rabi Al Thani 1444 - N° 3410 - 11<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

## PALESTINE

**L'Algérie poursuit ses efforts face au double standard dans le traitement de la question palestinienne (Attaf)**

P. 24

**La Bolivie rompt ses relations diplomatiques avec l'entité sioniste et la Colombie rappelle son ambassadeur**

P. 24

## TEXTE DE LOI SUR LE FONCIER ÉCONOMIQUE

**Première réunion de la commission parlementaire paritaire sur un article objet de désaccord**

P. 4

69E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION DU 1ER NOVEMBRE 1954

## Le Président de la République préside la commémoration

Le Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, a présidé mercredi, au palais du Peuple à Alger, la commémoration du 69e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954. La commémoration s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement, ainsi que de moudjahidine et de personnalités nationales et politiques. Auparavant, le Président de la République s'était recueilli, au sanctuaire des martyrs, à la mémoire des martyrs de la Glorieuse guerre de libération nationale et a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la Fatihah du Saint Coran à la mémoire des martyrs de la Révolution. Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmajid Tebboune, avait également inauguré l'hôpital spécialisé "mère et enfant de l'Armée" à Beni Messous à Alger. Le Président Tebboune était accompagné, lors de l'inauguration de cet hôpital, par le Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, et du ministre de la Santé, M. Abdelhak Saïhi.



## FINANCES

**Entrée en activité des banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal (Faid)**

P. 6

## NÂAMA

**Première opération d'exportation d'une valeur de 100.000 dollars de produits vers la Mauritanie, Singapour et l'Inde**

P. 5

## AGRICULTURE

**Installation de la commission nationale de supervision du 3<sup>e</sup> recensement général**

P. 6

## SANTÉ

**CHUTE DE CHEVEUX**  
**5 réflexes pour traiter le problème à la racine !**

P. 12-13

## FOOTBALL

CAF AWARDS-2023

**L'USMA et le CRB nominés pour le club africain de l'année**

P. 21



## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

**Biden va annoncer des mesures pour limiter les risques liés à l'IA**

P. 17

## ORGANISATION DU HADJ 2024

**Cinquante agences de tourisme et de voyages retenues (ONPO)**

P. 2

**69ÈME ANNIVERSAIRE  
DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 1954**  
**Réinhumation des restes  
de 47 chouhada à Annaba**



Les restes de 47 chouhada ont été réinhumés mardi au cimetière des martyrs du chef-lieu de wilaya en présence des autorités civiles et militaires et des familles de chouhada à l'occasion du 69ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954.

L'opération de réinhumation s'est déroulée après le transfert des restes de chouhada du carré des chouhada du cimetière Bouhdid de la commune d'Annaba dans une ambiance empreinte de sérénité.

La réinhumation des restes de chouhada se poursuivra ultérieurement avec le transfert des restes de chouhada qui se trouvent au carré du cimetière de Bouhdid, qui accueille les restes de 60 chouhada de la wilaya d'Annaba, a-t-on indiqué.

**ORGANISATION DU HADJ 2024**  
**Cinquante agences de  
tourisme et de voyages  
retenues (ONPO)**



L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a annoncé, mercredi dans un communiqué, une liste finale de 50 agences de tourisme et de voyages retenues pour participer à l'organisation de la prochaine saison du hadj 1445/2024. Suite à la décision du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs portant liste finale des agences de tourisme et de voyages habilitées à organiser le prochain hadj 1445/2024, l'ONPO annonce une liste de 50 agences retenues pour participer à l'organisation de la prochaine saison du hadj, précise le communiqué.

Outre les opérateurs nationaux Touring voyages Algérie et l'Office national algérien du tourisme (ONAT), les autres agences retenues sont réparties à travers l'Aéroport international d'Alger et les Aéroports de Constantine, Oran, Tlemcen, Annaba, Ouargla, Batna, Laghouat et Ghardaïa, selon la même source.

**AFFAIRES RELIGIEUSES**  
**L'examen national  
d'attestation de niveau  
des élèves des écoles  
coraniques et des zaouïa  
prévu le 15 et le 16  
novembre (ministère)**

L'Examen national d'attestation du niveau des élèves des écoles coraniques et des zaouïas est prévu les 15 et 16 novembre prochain, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

Le dernier délai pour le dépôt des dossiers d'inscription est fixé au 9 novembre, tandis que les épreuves se dérouleront au niveau des instituts relevant du secteur, a ajouté la même source. Cet examen permettra aux élèves des écoles coraniques et des zaouïas une qualification à la promotion aux grades d'Imam-enseignant et de professeur d'enseignement coranique, a précisé le ministère, appelant les personnes désirant passer ce concours à se rapprocher des directions de wilaya des affaires religieuses et des Wakfs pour toute information ou inscription.

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**  
**Recrutement de 1.904  
enseignants hospitalo-  
universitaires à partir  
du 15 novembre prochain**



Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, lundi, dans un communiqué, le recrutement, à partir du 15 novembre prochain, de 1.904 enseignants hospitalo-universitaires. "Le nombre des enseignants hospitalo-universitaires estimé à 4.775, augmentera, ainsi, de 40% à la faveur de cette opération de recrutement, la plus importante depuis l'indépendance", précise la même source. Cette démarche intervient en concrétisation des décisions du Conseil des ministres du 14 mai 2023, conclut le communiqué.

**MÉDÉA**  
**Secousse tellurique  
de 3,1 degrés (CRAAG)**



Une secousse tellurique de magnitude 3,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré mardi à 7h08 dans la wilaya de Médéa, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 15 kilomètres au Nord-est de Mi-houb (wilaya de Médéa), précise la même source.

**TIZI-OUZOU**  
**Raccordement de plus  
de 2.000 logements  
en énergie électrique**

Pas moins de 2.222 foyers ont été raccordés en énergie électrique à Tizi-Ouzou, à l'occasion de la célébration, demain mercredi, du 69e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale le 1er novembre 1954, a indiqué mardi un communiqué de la société de distribution locale.

Ces raccordements en énergie électrique dont ont bénéficié des foyers répartis à travers une douzaine (12) de communes s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement des différentes formules de logements lancés à travers la wilaya, a souligné le communiqué. Cette opération a nécessité une enveloppe financière estimée à 2,31 milliards de dinars, a précisé la même source.

**GUELMA**  
**32 pièces de monnaie  
ancienne récupérées  
à Belkheir**

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté urbaine extérieure de la commune de Belkheir à Guelma ont récupéré 32 pièces de monnaie ancienne à valeur archéologique et deux personnes ont été arrêtées, apprend-on lundi de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Ces pièces ont été saisies à bord d'un véhicule touristique dans la commune de Belkheir distante de 2 km de la ville de Guelma, a ajouté la même source qui a souligné que l'opération a également permis de récupérer trois pierres archéologiques dont la nature et période historique à laquelle elles appartiennent n'ont pas été déterminées.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE**  
**35 morts et 1652  
blessés en une semaine**



Trente-cinq (35) personnes sont décédées et 1652 autres ont été blessées dans 1370 accidents de la circulation survenus durant la période allant du 22 au 28 octobre à travers plusieurs wilayas, indique mardi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif où 5 personnes ont trouvé la mort et 73 autres ont été blessées dans 58 accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont mené 1995 interventions pour l'extinction de 1390 incendies, urbains, industriels dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (244 incendies), Blida (123) et Jijel (105).

Les équipes de la Protection civile ont également effectué, durant la même période, 4487 interventions pour le sauvetage de 293 personnes en situation de danger ainsi que l'exécution de 3708 opérations diverses d'assistance.

**Un mort et quatre  
blessés à Bouinane  
(Blida)**

Une personne est décédée et quatre autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu mardi dans la commune de Bouinane, à l'Est de Blida, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

Selon la même source, les éléments de la Protection civile ont effectué une intervention aux environs de 6h30, suite au dérapage d'un véhicule touristique sur l'axe reliant le chemin de wilaya (CW) N133 à hauteur de Bouinane à la RN 61 à Chebli, en direction de Boufarik.

L'accident a causé la mort d'une femme âgée de 52 ans, et des blessures plus ou moins graves à quatre (4) autres personnes, assistées, sur place, avant leur évacuation à l'hôpital de la ville, structure vers laquelle a été transférée la dépouille de la femme, a-t-on fait savoir.

Une enquête a été ouverte par les services sécuritaires, territorialement compétents, pour déterminer les causes et circonstances de cet accident, selon la même source.

**Huit blessés dans  
un carambolage  
entre 14 véhicules  
sur l'autoroute  
Est-ouest à Chlef**

Huit (8) personnes ont été blessées, mardi, suite à un carambolage impliquant 14 véhicules sur l'axe de l'autoroute Est-ouest traversant la wilaya de Chlef, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la protection civile.

Cet accident est survenu aux environs de 13h10 mn au lieu dit "Moussalaha" de l'axe de l'autoroute Est-ouest de Chlef, en direction d'Oran, suite à un carambolage impliquant 14 véhicules, dont deux camions, un véhicule utilitaire, un taxi et 10 véhicules touristiques, a indiqué le chargé de communication auprès de ce corps constitué, le commandant Said Ahmed Teggar.

Cet accident a causé des blessures diverses à huit personnes, dont une femme, qui ont été toutes évacuées vers l'établissement hospitalier public "Ouled Mohamed" de Chlef, selon la même source.

"L'état des blessés est stable et sans gravité", a ajouté le commandant Teggar, soulignant que le trafic a été rétabli sur l'autoroute Est-ouest suite à l'intervention des secours et l'évacuation des blessés.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les causes et circonstances de cet accident, selon la même source.

## 69<sup>È</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DE NOVEMBRE 1954

# Le Président de la République préside la commémoration

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé mercredi, au palais du Peuple à Alger, la commémoration du 69<sup>È</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954.

La commémoration s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement, ainsi que de moudjahidine et de personnalités nationales et politiques.

Auparavant, le Président de la République s'était recueilli, au sanctuaire des martyrs, à la mémoire des martyrs de la Glorieuse guerre de libération nationale et a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la Fatih du Saint Coran à la mémoire

des martyrs de la Révolution. Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, avait également inauguré l'hôpital spécialisé "mère et enfant de l'Armée" à Beni Messous à Alger. Le Président Tebboune était accompagné, lors de l'inauguration de cet hôpital, par le Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, et du ministre de la Santé, M. Abdelhak Saïhi.



## La commémoration du 1<sup>er</sup> Novembre "nous interpelle quant au poids de la responsabilité et au caractère sacré du legs" (président de la République)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, mardi, que la commémoration de la glorieuse Révolution du 1er Novembre "nous interpelle, constamment, quant au poids de la responsabilité et au caractère sacré du legs dont nous sommes dépositaires et c'est de là que nous puissions la forte volonté d'atteindre nos objectifs stratégiques que nous entendons rendre palpables sur le terrain". Dans un message adressé aux Algériens à la veille de la célébration du 69<sup>È</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre 1954, le président de la République a affirmé que "la commémoration de la glorieuse Révolution du 1er Novembre nous interpelle, constamment, quant au poids de la responsabilité et au caractère sacré du legs dont nous sommes dépositaires. C'est de là que nous puissions la forte volonté d'atteindre,

grâce à la mobilisation des Algériennes et des Algériens, nos objectifs stratégiques que nous entendons rendre palpables sur le terrain". Le Président Tebboune a indiqué que ces objectifs seront réalisés "loin des bavures des défaits, loin des surenchères et, surtout, loin de la propagande étourdissante des suppôts des ennemis de notre chère patrie qui se tournent avec détermination et des pas sûrs vers l'épanouissement, le bien-être et la prospérité, par fidélité au serment fait à nos martyrs héros". En cette date symbolique, poursuit le président de la République, "nous nous remémorons avec beaucoup de fierté, les sacrifices consentis par le peuple algérien durant sa lutte armée contre l'hégémonie coloniale qui avait comme doctrine de s'éterniser sur notre terre bleue, avant d'être anéanti par des révolutionnaires épris de liberté qui ont

embrassé le djihad et balisé, le 1er Novembre 1954, la voie empruntée par les vaillants héros vers la victoire ou la mort en martyrs".

Soulignant l'importance de demeurer fidèles aux sacrifices de ces héros, le président de la République a affirmé que l'Algérie nouvelle "est déterminée à atteindre les plus hauts niveaux de développement socioéconomique, à travers la mobilisation des moyens et des potentialités et la lutte contre la passivité et l'inaction, tout en se libérant des obstacles et des mentalités bureaucratiques".

Par ailleurs, le Président Tebboune a indiqué que l'anniversaire de cette date mémorable intervient concomitamment avec "les graves répercussions de l'impénétration de l'occupation sioniste dans son agression barbare contre le peuple palestinien", soulignant que l'Algérie "a toujours été aux côtés du peuple palestinien,

tant en paroles qu'en actes". Alors qu'elle réitère son appel à toutes les parties régionales et internationales pour "provoyer l'éveil de la conscience de la Communauté internationale et faire cesser les frappes barbares sur les enfants, les femmes et les personnes âgées", l'Algérie réaffirme "la constance de sa position immuable, reflétant la fidélité à notre glorieuse Histoire et au message de la Proclamation du 1er Novembre 1954, en faveur de la Justice et du soutien au peuple palestinien et à sa cause juste, mais aussi pour la solidarité inconditionnelle avec ce peuple en ces circonstances particulières", ajoute le président de la République. L'Algérie "appelle toutes les âmes épriées de liberté et de justice et les âmes de bonne volonté à faire cesser ce crime contre l'humanité commis par l'occupant sioniste, au vu et au su du monde entier", a-t-il ajouté.

## Levée des couleurs nationales à Maqam Echahid

Une cérémonie de levée des couleurs nationales a été organisée, jeudi à minuit à Maqam Echahid (sanctuaire du martyr) à Alger, à l'occasion de la célébration du 69<sup>È</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954. La cérémonie, organisée dans le cadre de la célébration du 69<sup>È</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954 sous le slogan "Révolution des héros - Engagement des hommes+", s'est déroulée en présence du ministre des Moudjahidine et des

Ayants-droit, Laïd Rebiga, de plusieurs membres du Gouvernement, ainsi que de personnalités nationales, de moudjahidine et de responsables d'organisations révolutionnaires, d'institutions nationales et du mouvement associatif. Avant la levée des couleurs nationales, M. Rebiga, accompagné des membres du Gouvernement, des responsables et des moudjahidine présents, a visité le Musée national du Moudjahid, où les étapes phares de l'histoire nationale de notre pays, riche en hauts faits, ont été rappelées, notamment la glorieuse

Révolution de libération (1954-1962). Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a salué l'intérêt majeur accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la mémoire des valeureux chouhada, se félicitant de "la stabilité et de la sérénité et des facteurs de développement et de prospérité" que connaît notre pays sous la conduite du Président Tebboune. Après avoir réaffirmé la solidarité du peuple algérien avec le peuple palestinien frère, "qui subit dans la bande de Gaza les

bombardements barbares d'un ennemi qui a foulé aux pieds toutes les valeurs humaines", le ministre a souligné que la position de l'Algérie à l'égard de la cause palestinienne, exprimée maintes fois par le président de la République, traduit "un des aspects de la fidélité à notre histoire nationale et aux valeurs de la Déclaration du 1er Novembre 1954". Dans le même contexte, il a précisé que le peuple algérien "continuera toujours de soutenir le droit légitime du peuple palestinien à établir son Etat indépendant avec El-Qods

comme capitale". Le ministre a enfin rendu hommage à l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), ainsi qu'à tous les corps de sécurité qui veillent à la sécurité de la patrie. A cette occasion historique, la Fatih du saint Coran a été lue à la mémoire des chouhada de la Révolution de libération et des chouhada palestiniens. Des Moudjahidine ont également été distingués en reconnaissance des sacrifices qu'ils ont consentis pour l'indépendance de l'Algérie.

## Zoom sur la maison des frères Benchaïba à Batna, lieu de rencontre d'où jaillit l'étincelle de Novembre

La demeure des frères Benchaïba, perchée au cœur du massif des Aurès, dans la commune d'Ichemoul, théâtre de l'ultime réunion qui fit jaillir, le 1er novembre 1954, l'étincelle de la Révolution, ainsi que le mûsée attenant, exercent une véritable force d'attraction de citoyens de tout le pays, mais aussi d'historiens, de chercheurs et d'étudiants. Il arrive même que la maison des Benchaïba et le musée réalisé dans son voisinage soient carrément "envahis" lors des dates célébrant des fêtes nationales ou commémorant des faits historiques liés à la guerre de libération nationale, comme le 1er novembre, le 5 juillet (fête de l'indépendance), le 20 août (Journée du Moudjahid) ou encore le 19 mars (fête de la victoire).

Le musée, construit tout près de la demeure des frères Benchaïba, regorge, malgré son exigüité, de témoignages écrits, de documents d'époque et de photographies de Moudjahidine et de Martyrs de toute la région des Aurès. Al'intérieur de la maison, le visiteur éprouve de l'émotion lorsqu'il se déplace entre les différentes pièces de la demeure, construite en pierre, et qui a conservé son style traditionnel et certaines émanations odorantes que quelques-uns parmi ceux qui ont vécu la glorieuse Révolution jurent "percevoir".

Un peu comme s'ils étaient revenus de nombreuses années en arrière, sur les traces

de Chahid Mostefa Benboulaïd et de ses compagnons qui ont fait "exploser", dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954, la Révolution armée qui finira par venir à bout des manœuvres coloniales et de la soldatesque française.

Yacine Benchaïba, membre de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Batna, souligne les efforts déployés pour préserver le style architectural de la demeure dans son ensemble, malgré sa taille importante, et pour la maintenir dans son état original. L'élu affirme que le montant de l'ordre de 20 millions de DA alloué par la wilaya pour la restauration de la maison des Benchaïba a contribué à sa préservation, stoppant les effondrements qui se produisaient çà et là, en employant les mêmes matériaux utilisés lors de sa construction il y a de très nombreuses décennies.

M. Benchaïba ajoute que ce site, y compris le musée, a été placé depuis un certain temps sous la tutelle de la commune d'Ichemoul, qui espère équiper la demeure et ses pièces, qui ont accueilli la réunion au cours de laquelle les premières armes de la Révolution avaient été distribuées sous la direction du Martyr Mostefa Benboulaïd, afin que ce haut lieu de la lutte armée soit à la hauteur de cet événement historique.

Dechrat Ouled Moussa est "définitivement entré dans l'histoire, et par la grande porte",

estiment plusieurs habitants de la commune d'Ichemoul, approchés par l'APS. Un citoyen de cette petite localité considère que les jeunes générations et celles qui suivront doivent être conscients de l'importance de tels monuments dans la préservation de la mémoire nationale" et aussi des énormes sacrifices consentis par le peuple algérien pour recouvrer sa liberté.

Pour rappel, la demeure des frères Benchaïba, au lieu-dit Dechrat Ouled Moussa, avait accueilli la célèbre réunion de Moudjahidine de la première génération, dirigée par le Martyr Mostefa Benboulaïd, au cours de laquelle des armes avaient été distribuées, donnant ainsi le signal de la déflagration de Novembre.

### Nuit fatidique

C'est au cœur de cette petite dechra, nichée au cœur d'une zone stratégique entre les localités de T'kout, d'Arris et d'Ichemoul, que les premiers groupes de combattants, qui ont accueilli la réunion au cours de laquelle les premières armes de la Révolution avaient été distribuées sous la direction du Martyr Mostefa Benboulaïd, afin que ce haut lieu de la lutte armée soit à la hauteur de cet événement historique.

Le défunt Moudjahid Amar Benchaïba avait indiqué, il y a quelques années, dans une déclaration à l'APS, que la réunion, organisée sous son propre toit, a constitué un "tournant décisif" dans le cours de la Révo-

lution que "rien ne pouvait désormais arrêter". Il avait également indiqué que l'endroit était "parfaitement approprié pour accueillir cette réunion", compte tenu de l'emplacement de la maison et de sa taille importante, celle-ci se composant, en effet, de 3 grandes cours et de 20 pièces. Pour sa part, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), Abed Rahmani, affirme que grâce au "secret total" qui avait entouré la réunion du Dechrat Ouled Moussa, les forces d'occupation "n'avaient rien vu venir". Seuls, en effet, les chefs des groupes de combattants "étaient au fait de ce qui se préparait", soutient-il.

De nombreux Moudjahidine parmi ceux qui ont participé à la réunion, aujourd'hui disparus (Amar Benchaïba, Mohamed Béziane, Ahmed Gadda, Mohamed Djarmoun, Djoudi Kiour et autres) avaient rappelé que Mostefa Benboulaïd avait expressément demandé à tous ceux qui étaient entrés dans la demeure des Benchaïba de n'en sortir que sur son ordre. Selon ces témoins, tout s'était déroulé comme l'avait prévu Benboulaïd. A 0 heure précise, 300 combattants armés et résolus, prêts à mourir, s'étaient lancés dans la nuit pour écrire, en lettre de sang, la première page d'un long combat qui allait aboutir, sept années et demi plus tard, à l'indépendance de l'Algérie.

## AGRICULTURE

### Réunion pour l'examen de la régulation du marché des produits agroalimentaires de large consommation

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a présidé, mardi à Alger, une réunion consacrée à l'examen des dispositions pratiques, à même de réguler le marché des produits agroalimentaires de large consommation, indique un communiqué du ministère.

Lors de la rencontre tenue au siège du ministère, en présence de cadres du secteur, de cadres du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, ainsi que de représentants des différents établissements et offices relevant du ministère de l'Agriculture, un exposé exhaustif a été présenté sur la disponibilité des produits agroalimentaires de large consommation sur le marché national.

De même, plusieurs questions relatives à leur régulation, ont été débattues et examinées, dans l'objectif de clarifier la nouvelle vision pour la stratégie des deux secteurs, lit-on dans le communiqué.

Dans ce cadre, M. Henni a donné des instructions, en vue de "prendre toutes les mesures et dispositions nécessaires, à même de résoudre toutes les difficultés auxquelles sont confrontés les produits agricoles de grande consommation sur le marché national", soulignant "la nécessité de réguler leur commercialisation, avec mise en place de tous les mécanismes, à même de garantir leur disponibilité, ainsi que l'impératif d'une coordination entière entre le secteur du commerce et de l'agriculture, à travers des commissions conjointes", conclut la même source.

## ALGÉRIE - RUSSIE

### Le CNESE et la Chambre civique de la Fédération de Russie signent un mémorandum d'entente

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Sidi Mohammed Bouchenak Khelladi et son homologue, la présidente de la Chambre civique de la Fédération de Russie, Mme Lydia Mikhneva ont signé, mardi à Moscou (Russie), un mémorandum d'entente pour renforcer la coopération bilatérale entre les deux instances et la mettre au diapason des relations entre les deux pays, indique un communiqué du CNESE.

La signature de ce mémorandum s'est tenue en marge de la participation de M.

Bouchenak Khelladi aux travaux de l'Assemblée générale (AG) de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS) qui se déroulent du 30 octobre au 2 novembre, précise la même source.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président du CNESE a souligné que "ce mémorandum s'inscrit parfaitement dans le cadre de la concrétisation de la Déclaration du partenariat stratégique entre l'Algérie et la Russie, signée le 15 juin 2023 à Moscou".

A travers ce mémorandum, le CNESE et la Chambre civique de la Fédération de Russie sont convenus d'établir des relations de coopération bilatérales et multilatérales dans les domaines d'intérêt commun, notamment via le renforcement de l'échange d'expertises et le lancement de programmes visant à consolider le potentiel de leurs membres et employés, conclut la même source.

## TEXTE DE LOI SUR LE FONCIER ÉCONOMIQUE

### Première réunion de la commission parlementaire paritaire sur un article objet de désaccord

La Commission paritaire des deux chambres du Parlement, a tenu sa première réunion, mardi au siège du Conseil de la nation, sur l'article 2 du texte de loi fixant les conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat et destiné à la réalisation des projets d'investissement, objet de désaccord entre les deux chambres.

La réunion de la Commission qui est intervenue à l'invitation de son doyen, M. Saad Bghidja, membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), s'est déroulée en présence de M. Ahmed Kharchi, vice-président du Conseil de la nation chargé des affaires législatives et des relations avec le Gouvernement et l'Assemblée populaire nationale, et ce, en application des dispositions de l'article 145 de la Constitution, et à la demande du Premier ministre concernant la convocation officielle d'une réunion de la Commission paritaire en vue de proposer un nouveau texte relatif aux dispositions de l'article 2 du texte de la loi.

L'article 145 (alinéa 5) de la Constitution stipule qu'"en cas de désaccord entre les deux chambres, le Premier ministre ou le Chef du Gouvernement, selon le cas, demande la réunion, dans un délai de quinze (15) jours, d'une commission paritaire constituée de membres des deux chambres pour proposer un texte sur les dispositions objet du désaccord, la Commission paritaire achève ses délibérations dans un délai maximal de quinze (15) jours".

Lors de cette réunion, le Bureau de la Commission a été élu



à l'unanimité, composé de M. Miloud Hanafi (Conseil de la nation), président de la Commission, M. Saad Bghidja (APN), vice-président de la Commission et M. Mouloud Mbarek Felouti (Conseil de la nation), rapporteur, M. Mahfoud Houas (APN), rapporteur, selon le communiqué du Conseil.

Dans son allocution à cette occasion, M. Hanafi, président de la commission paritaire, a remercié les participants pour la confiance dont il a été investi ainsi que l'ensemble des membres du bureau de la commission, souhaitant bonne chance à la commission dans l'accomplissement de ses missions.

Il a, également, souligné que ce travail s'inscrit dans le cadre de la coordination, de la coopération et de la complémentarité entre les deux chambres, afin "d'adopter des législations judicieuses au service de l'intérêt général du pays".

A noter que l'article 2 de la loi fixant les conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat et destiné à la réalisation de projets d'investissement, n'a pas été approuvé par le Conseil de la nation lors de la séance plénière du lundi 9 octobre dernier. Les sénateurs

avaient émis des réserves sur cet article qui "doit être enrichi davantage", car omettant certains détails, et ce conformément à un amendement adopté par l'Assemblée populaire nationale (APN). L'article 2 stipule, rappelle-t-on, que "les autres terres aménagées du domaine privé de l'Etat relèvent de la Conservation foncière de l'Etat destinée à l'investissement, concernées par l'application des dispositions du texte de loi".

Les membres du Conseil de la nation ont estimé que "l'exclusion de ce type de terres du champ d'application dudit texte aura des répercussions négatives, de même que la suppression de l'article compromet l'harmonie du texte dans son ensemble".

La commission paritaire s'attendra, à partir de la prochaine réunion, prévue le mardi 7 novembre, à l'étude de la disposition faisant l'objet d'un désaccord entre les deux chambres du Parlement et à la proposition d'un nouveau texte à cet effet conformément aux procédures prévues par la Constitution, la loi organique N 16-12, modifiée et complétée, et les règlements intérieurs du Conseil de la nation et de l'APN.

## FINANCES

### Cérémonie de distinction des fonctionnaires retraités et des fonctionnaires

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a présidé, mardi à Alger, la cérémonie de distinction des fonctionnaires retraités et des fonctionnaires méritants, en hommage à leur apport et à leur dévouement au service des départements ministériels et du secteur tout au long de leur carrière, indique un communiqué du ministère. "Parallèlement au 69e anniversaire de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre, le ministre des Finances, Laaziz Faid a présidé, mardi le 31 octobre 2023, au siège du ministère des Finances, une cérémonie de distinction organisée en l'honneur des fonctionnaires retraités et des fonctionnaires les plus méritants, en hommage à leur apport et à leur dévouement, au service des départements ministériels et du secteur, tout au long de leur carrière, en présence des directeurs généraux, de cadres et de fonctionnaires de l'Administration centrale", lit-on dans le communiqué. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Faid a relevé l'importance de la commémoration de l'anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale pour tous les Algériens et de ce qu'il porte comme signifi-

cations profondes qui concrétisent la source de fierté de nos précédents hauts-faits".

Dans ce contexte, M. Faid a salué l'apport des "symboles de la Glorieuse guerre de libération nationale en immenses sacrifices qui ont permis au peuple algérien de restituer la liberté et l'indépendance". Il a également mis en avant, dans son allocution, le "lien direct du secteur des finances avec la concrétisation de l'autonomie de la justice au lendemain de l'indépendance, se concrétisant par l'atteinte des objectifs tracés par le ministère en vue de s'adapter aux évolutions financières et économiques actuelles, de manière résolue et professionnelle".

A cette occasion, et dans le cadre du programme de renforcement des capacités relevant du ministère des finances, lancé en décembre 2022, qui reflète le souci du ministère de valoriser le sens distingué du leadership et l'esprit d'innovation d'une part, et d'inculquer les valeurs d'intégrité et d'engagement pour le service public à tous ses employés, des certificats ont été décernés aux employés distingués. Ce programme a permis "de communiquer avec tous les employés de nos services internes et externes et de veiller en permanence à ce que ces derniers soient accompagnés, encouragés et soutenus, notamment ceux qui ont contribué en mettant en œuvre leurs connaissances, leur expérience et leurs compétences pour surmonter les difficultés imposées par les défis financiers et économiques dans un monde dominé par la numérisation et la technologie moderne" ajoute le communiqué.

A cet égard, le ministre a souligné "la nécessité de continuer à concrétiser l'ensemble des réformes initiées par les hautes autorités du pays, en exécution du programme du président de la République et d'impulser la croissance économique dans le cadre du développement durable".

Le ministre, a enfin exhorté les employés du secteur à s'efforcer avec le plus grand sérieux de consacrer le principe de transparence et d'intégrité aux tâches qui leur sont confiées en toute sincérité et honnêteté, en réalisation du message des chouhada et des aspirations de cette génération et des générations futures à atteindre l'objectif ultime de faire progresser l'économie nationale", conclut le communiqué.

## COMMERCE

### Série d'instructions pour garantir l'approvisionnement en produits alimentaires de large consommation

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a donné, mardi, une série d'instructions visant à réguler le marché, à garantir l'approvisionnement en différents produits alimentaires de large consommation, et à mettre fin à l'exploitation commerciale de certains produits subventionnés, notamment le sucre, a indiqué un communiqué du ministère.

Ces instructions sont intervenues lors d'une réunion de coordination présidée par M. Zitouni au siège du ministère avec les cadres centraux, qui a porté sur plusieurs axes liés à la numérisation du secteur et à la régulation du marché, précise le communiqué.

Lors de cette rencontre, M. Zitouni a instruit le lancement, à partir de dimanche prochain, du dépôt par voie électronique des demandes de retrait "des certificats de respect" via la nouvelle plateforme numérique dédiée aux importateurs exerçant l'activité d'importation des matières premières et des produits et marchandises destinés à la vente en l'état. Le ministre a également insisté sur l'intensification du contrôle sur toutes les unités de production, afin de mettre fin à l'ex-

ploitation commerciale des produits alimentaires subventionnés, notamment le sucre destiné aux ménages, après la constatation de certaines infractions à cet égard. M. Zitouni a, par ailleurs, souligné la nécessité d'accompagner les importateurs de viande rouge et blanche pour assurer une large distribution et garantir leur commercialisation à des prix accessibles aux citoyens, et de suivre les opérations de stockage des produits agricoles en coordination avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, ajoute le communiqué. Par ailleurs, le ministre a donné des instructions pour assurer le suivi de la distribution du lait subventionné selon la nouvelle carte numérique qui sera lancée à compter de mercredi, selon la même source. Au cours de la réunion, il a été procédé à la présentation des dernières retouches apportées à la plateforme numérique pour les produits de grande consommation qui constituera "une manette de commande du réseau de distribution des produits alimentaires à la source, jusqu'au détaillant", conclut le communiqué.

## SAÏDA

**M. Arkab reçoit un député de la wilaya**

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, le député de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour la circonscription électorale de la wilaya de Saïda, Bouanani Abdelkrim, pour s'enquérir des préoccupations des citoyens de la wilaya qui relèvent de son secteur, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, le ministre a écouté les préoccupations soulevées par le député concernant le raccordement aux réseaux d'énergie (électricité et gaz) de certaines régions, notamment les régions reculées, ainsi que l'acheminement des citerne de gaz de propane aux zones isolées de la wilaya, a précisé la même source.

A été évoqué également lors de cette rencontre, le dossier de l'emploi dans les établissements du secteur dans la wilaya, ainsi que le dossier des stations multiservices de Naftal, les projets d'investissement social des établissements du secteur et le financement des clubs sportifs



à la wilaya de Saïda, à l'instar du club de Handball, selon la même source. A cette occasion, le ministre a indiqué que "le

programme de raccordement aux réseaux de l'énergie se poursuit dans le cadre des différents programmes prévus avec le

groupe Sonelgaz et la société Naftal, affirmant que le raccordement des zones d'ombre à l'électricité et au gaz, le soutien au secteur agricole en électricité sont ses principales priorités".

Concernant l'élargissement du réseau du gaz naturel, M. Arkab a affirmé que "le travail est en cours, en vue de parachever les programmes complémentaires et nouveaux, et trouver les solutions pour raccorder les régions isolées dans la wilaya", a ajouté la même source. Le ministre a présenté des explications aux préoccupations du député, lui affirmant que toutes ses propositions étaient prises en compte, et seraient examinées et prises en charge.

## BLIDA

**Entrée en service de la station de distribution de gaz de Sidi Serhane**

La mise en service du projet de la station de distribution de gaz de Sidi Serhane, sur les hauteurs de Bouinane, à l'Est de Blida, est intervenue mardi, aux fins de permettre le raccordement au gaz du nouveau pôle urbain de cette ville.

Le wali de Blida, Brahim Ouchene, a procédé à la mise en service de cette station, réalisée pour une enveloppe de près de 600 millions de DA, au titre d'une sortie de terrain effectuée dans le cadre du programme de célébration du 69e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre, en compagnie de représentants de la sécurité civile, des autorités militaires et de la famille révolutionnaire.

Cette station N28 de la wilaya de Blida

permettra le raccordement au gaz de la cité des 7.000 logements de Sidi Serhane, en plus des différentes installations et commodités de ce pôle urbain, notamment les établissements éducatifs et de santé déjà réalisés ou à programmer.

Ce projet qui compte plus de 12 km de conduites de gaz "traduit les efforts consentis par l'Etat pour assurer des conditions de vie décentes aux citoyens", a indiqué le wali. La nouvelle ville de Bouinane a également bénéficié, à l'occasion, de la mise en service d'un puits artésien, destiné à atténuer la pénurie d'eau enregistrée dans la région. Ce puits de 400 m de profondeur va contribuer au relèvement de la capacité de production d'eau potable dans la région", selon

les explications fournies par le directeur local de l'hydraulique, Abdelkrim Allouche.

Le projet, constituant une alternative pour les forages d'eau dans la région, s'inscrit dans le cadre du 3e système d'alimentation en eau potable de la nouvelle ville de Bouinane, destiné aux communes de Chebli, Boufarik et Bouinane, a ajouté le même responsable.

Cette opportunité a également donné lieu à l'inauguration de deux groupes scolaires dans les communes de Bouinane et Larbaâ, deux bureaux postaux dans les villages de Beni Chegrane à Mouzaïa et Maâssouma à Chebli, et d'une stèle commémorative à la cité du 17 septembre 1957.

## TLEMCEN

**Dénomination et mise en service de structures publiques**

Les autorités de la wilaya de Tlemcen ont présidé, mardi, avec la famille révolutionnaire, plusieurs cérémonies portant sur la dénomination et de mise en service de structures publiques, dans le cadre de la célébration du 69e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954.

Il s'agit de la mise en service d'une polyclinique à haï "Abdelmoumen Benali", dans la commune de Tlemcen et sa dénomination du nom du Moudjahid défunt "Nacer Abdelkader", d'une piscine semi-olympique, dans la commune de Bensekrane et sa baptisation du nom du Chahid Mansouri Djillali, ainsi que la dénomination, du nom du Moudjahid Baroudi Boufeldja, de la cité administrative de Bouhenak (commune de Mansourah), tout en honorant sa famille.

Ces cérémonies comprenaient également le raccordement d'une exploitation agricole dans la commune de Sidi El Abdelli au réseau d'électricité agricole et des visites au domicile du Moudjahid Belhouari Boufeldja et la veuve du Chahid "Bendjemaï Kouider" dans la commune de Bensekrane.

Le programme tracé, à l'occasion de la célébration de cet anniversaire historique dans la wilaya de Tlemcen, demain mercredi, comprend la ré-inhumation d'ossements du Chahid Guerriche Ahmed, ainsi que la baptisation et mise en service de plusieurs structures publiques, autre des visites à plusieurs moudjahidines et veuves de martyrs.

## NÂAMA

**Première opération d'exportation d'une valeur de 100.000 dollars de produits vers la Mauritanie, Singapour et l'Inde, Singapour et l'Inde**

La wilaya de Nâama a enregistré, récemment, une opération d'exportation, la première du genre, d'une quantité de matériaux de construction et d'autres produits vers la Mauritanie, Singapour et l'Inde, a-t-on appris, mardi, du Secrétaire de wilaya de la Chambre de l'industrie et de commerce "Essouhoub".

Merabet Abdelkrim a indiqué, à l'occasion d'une journée d'information sur "les systèmes douaniers économiques destinés à la promotion de l'investissement", que cinq opérateurs économiques de la wilaya de Nâama ont obtenu, en septembre dernier, l'approbation du certificat d'origine pour l'exportation du carrelage et des produits fabriqués à partir de la transformation des déchets en caoutchouc, d'une valeur de 100.000 dollars vers trois pays, à savoir la Mauritanie, Singapour et l'Inde. L'opération entre dans le cadre de l'accompagnement opérationnel et répond aux attentes en temps réel des producteurs nationaux et la facilitation des procédures d'exportation de leurs produits industriels et agricoles vers les marchés extérieurs, a ajouté la même source. La journée d'information, organisée par l'Inspection divisionnaire des Douanes de Nâama en coordination avec la Chambre de wilaya de l'industrie et de commerce "Essouhoub", en présence des opérateurs économiques locaux, a été mise à profit pour faire connaître les différentes procédures de facilitation douanière au profit des exportateurs et des avantages fiscaux dont peuvent bénéficier les opérateurs économiques en la matière. La rencontre a permis aux opérateurs économiques et les partenaires professionnels et producteurs de connaître les procédures et les mécanismes du système douanier économique, qui permet de renforcer les capacités concurrentielles des entreprises économiques dans les marchés extérieurs, selon le chef d'inspection de la division des Douanes de Nâama, Benhami Abdelkader.

## AÏN TEMOUCHENT

**Mise en exergue du rôle de la création artistique et culturelle pour faire connaître la Guerre de libération (Colloque)**

Les participants au 3ème Colloque national dédié à "la Guerre vue par les artistes", organisé mardi à Aïn Temouchent, ont souligné le rôle de la création artistique et culturelle pour faire connaître la glorieuse Guerre de libération et la lutte du peuple algérien contre l'occupant français.

Le Ibrahim Nouel, professeur à l'Institut supérieur des arts du spectacle et de l'audiovisuel d'Alger, a mis en avant, lors de son intervention, le concept de lutte culturelle adopté par la troupe artistique du Front de libération nationale, fondée en 1958, car elle constituait un élément essentiel pour faire connaître la lutte armée à travers les chants patriotiques écrits par Mohamed Bouzidi et aussi ceux interprétés par

Ahmed Wahby, Mustapha Toumi et Farid Ali.

Il a évoqué les œuvres théâtrales de cette troupe artistique, qui a présenté sa première représentation en Tunisie avec la pièce "Vers la Lumière", écrite par Mustapha Kebate, outre les pièces "Abnâa El Kasba" (les Fils de la Casbah), "Khalidoune" (Les Immortels) et "Le sang des libres", écrits par Abdelhalim Raïs, et présentées à Moscou (Russie), Pékin (Chine), dans l'ex-Yugoslavie et Bagdad (Irak). L'ensemble de ces œuvres artistiques "a contribué de manière significative à véhiculer les images d'oppression et de tyrannie que vivait le peuple algérien sous l'oppression des colonialistes français et a constitué un autre type de diplomatie culturelle, accompa-

gnant la lutte de la glorieuse Guerre de libération", a souligné Brahim Nawal. Pour sa part, le professeur Ali Bouchikhî de l'Université "Djillali Liabes" de Sidi Bel Abbès est revenu sur le parcours de l'artiste martyr Ali Mââchi (1927-1958), qui, grâce à ses œuvres artistiques, a suscité l'enthousiasme parmi les Algériens et allumé une flamme d'enthousiasme parmi le peuple pour soutenir la Guerre de libération et la lutte armée. Grâce à ses chansons "Ya Babor", "Trig Wahran" et "Angham Djazaïr", Ali Mââchi a su dépeindre les amères souffrances des Algériens sous le poids du colonialisme. Le colonisateur français, qui a pris conscience de l'ampleur de l'impact de son mouvement révolutionnaire par les

chansons, l'enleva, ainsi que deux membres de sa troupe, le tortura et son corps a été mutilé, le 8 juin 1958, sous les yeux de tous, à la place des Martyrs (ex-Carnot), à Tiaret, a rappelé le même intervenant.

Ce colloque a été organisé au Musée public national par le secteur de la Culture et des Arts en coordination avec l'Université "Belhadj Bouchâaï" d'Aïn Temouchent, à l'occasion du 69e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération.

Son ouverture a été supervisée par le wali d'Aïn Temouchent, M'hamed Moumen, avec la participation d'universitaires et d'écrivains de plusieurs wilayas, outre des représentants de la famille révolutionnaire de la wilaya.

## BOUMERDES

**Appel à la création d'un département de l'histoire des villes à l'université (Rencontre)**

Les participants à une rencontre nationale, clôturée mardi à Boumerdes, ont appelé à la création d'un département dédié à l'histoire locale, ou l'histoire des villes, à l'université "M'hamed Bougara".

L'appel à la création de ce département figure parmi les recommandations ayant couvert la 3e édition du colloque national sur les villes historiques de Boumerdes et du pays, abrité deux jours durant par la bibliothèque principale de lecture publique.

Les autres recommandations du colloque

portent, entre autres, sur l'impératif de promouvoir cette manifestation nationale à un rang international, au vu de son importance dans la collecte, la documentation et la promotion de l'histoire des villes algériennes en général. Un appel a également été lancé en vue de la révision et réhabilitation des noms véritables des villes algériennes, déformés par l'occupant français, qui les a remplacés par des noms français et européens, outre la coordination avec l'université "M'hamed Bougara", pour renfor-

cer les études et recherches sur les tribus et leurs noms, à travers l'histoire de la wilaya.

Les participants à cette rencontre, ouverte hier lundi avec la participation d'enseignants, historiens et étudiants d'universités et instituts nationaux, ont aussi recommandé de conférer davantage d'intérêt pour les monuments et vestiges historiques de ces villes, à l'instar du site "Mers El Djadid" (port aux poules) de Zemmouri El Bahr, mis à jour en 2016, et les sites archéologiques de Bordj Menail et Bordj Sebaou à Baghla. La rencontre, organisée par

le laboratoire d'histoire locale, mémoire nationale et nouvelles approches de l'université de Bouira, en coordination avec la bibliothèque principale de lecture publique "Abderrahmane Benhamed" de Boumerdes, a abordé de nombreux thèmes.

Il s'agit, entre autres, du développement social et historique des villes historiques, l'histoire immatérielle des villes de Boumerdes, et l'origine des noms des villes historiques algériennes, et de Boumerdes en particulier.

APS

## FINANCES

## Entrée en activité des banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal (Faid)

Les deux banques algériennes inaugurées le mois septembre dernier en Mauritanie et au Sénégal sont entrées en activité ce mardi, alors qu'une autre sera inaugurée en Côte d'Ivoire d'ici à la fin de l'année en cours, a annoncé le ministre des Finances, Laaziz Faid.

Le ministre s'exprimait dans une déclaration à la presse en marge d'une Journée d'information organisée à Alger par l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF), sous le thème: "L'inclusion financière à l'ère digitale: défis et perspectives" et ce, à l'occasion de la Journée mondiale de l'épargne (31 octobre). En effet, deux banques algériennes ont été inaugurées officiellement par le ministre des Finances, le 20 et 21 septembre, dans le cadre de la promotion des échanges commerciaux intra-africains. Il s'agit de l'Algérien Union Bank (AUB) dans la capitale mauritanienne Nouak-

chott et de l'Algerian Bank of Se-negal à Dakar, qui sont opérationnelles à partir de ce mardi. Une troisième banque algérienne, initiée comme les deux premières par un regroupement de quatre banques publiques, sera inaugurée à Abidjan avant la fin 2023, selon M. Faid.

De plus, la banque algérienne devait être installée dans la capitale française, Paris, sera inaugurée "dans les mois à venir", souligne encore le ministre.

Par ailleurs, le ministre a annoncé le lancement "dans les prochains jours" du nouveau système d'information des services des douanes algériennes. Ce nouveau système, dont les

premiers essais ont été réalisés au début de l'année 2023, doit permettre la facilitation des opérations de dédouanement, la diffusion des informations relatives au commerce extérieur, l'instauration de la transparence et le développement des mécanismes de lutte contre la fraude et la contrebande dans le cadre de sa contribution au développement de l'économie nationale.

### Une plateforme d'éducation financière en avril prochain

Lors de cette Journée d'information, il a été procédé à la présentation de l'articulation du

Programme national de l'éducation financière, lancé en mois de septembre dernier.

Dans ce cadre, le délégué général de l'ABEF, Rachid Belaid, a indiqué dans un panel sur la transformation numérique et la culture financière, ce programme comprenait la mise en ligne dès avril 2024 d'une plate-forme électronique visant la vulgarisation des concepts bancaires et financiers au profit du grand public.

Cette démarche permettrait d'inculquer la culture bancaire et financière en outillant les jeunes et moins jeunes, les commerçants et opérateurs économiques, sur les notions

financières et assurantielles.

De son côté, l'universitaire, Amine Kessouri, qui a contribué à l'élaboration de ce programme, a expliqué que cette plateforme aura pour objectif de mettre à disposition du grand public des formations ciblées, sanctionnée par des attestations de réussite.

Parmi les thèmes choisis pour ces formations, figurent notamment la maîtrise du budget, l'épargne, la gestion d'un compte courant, les moyens électroniques de paiement, l'assurance, la protection des utilisateurs des services financiers ainsi que la finance islamique.

## M. Faid appelle les banques et les établissements financiers à renforcer la numérisation de leurs services

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a appelé, mardi à Alger, l'ensemble des banques et des établissements financiers à axer leurs travaux sur le domaine numérique et technologique pour créer un système bancaire intégré basé sur des fondements scientifiques pratiques et compatibles avec les exigences du citoyen.

Cela a eu lieu lors de la Journée d'information organisée par l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) sous le slogan "L'inclusion financière à l'ère digitale : défis et perspectives", coïncidant avec la journée mondiale de l'épargne, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, du président de l'ABEF, Lazhar Latreche, des directeurs de banques et de cadres du secteur, où M. Faid a mis en avant la volonté du ministère de développer globalement le secteur des finances à travers la transformation numérique et son rôle dans la mise en

œuvre de la transformation de toutes les procédures et opérations dans des conditions confortables". Il a également ajouté que "la continuité dépend désormais de la mesure dans laquelle les établissements de technologie se développent et s'adaptent aux changements qui les entourent". Concernant le programme national de la culture financière visant à sensibiliser à l'importance de l'épargne et de l'ouverture des comptes bancaires, le ministre a également appelé tous les établissements financiers à élaborer un plan de communication efficace dans le but d'expliquer les voies et les moyens que les établissements financiers mettent à la disposition des citoyens pour ouvrir des comptes, épargner et promouvoir les produits bancaires à plus grande échelle pour consolider la culture d'épargne, en organisant des activités en coordination avec les parties prenantes.

Le ministre les a également considérées comme des moyens et des techniques à tra-

vers lesquels le ministère, œuvre "dans un avenir proche" à incarner l'inclusion financière afin de parvenir à une croissance globale en mettant en œuvre un plan d'action qui sert le citoyen sans compromettre ses intérêts et en levant tous les obstacles liés à l'inclusion financière. En outre, le ministère des Finances encourage l'établissement d'un partenariat entre l'ABEF, les institutions financières et l'ensemble des secteurs supervisant l'Education et la Formation pour consacrer les principes fondamentaux de la culture financière en vue d'assurer une adaptation et une réponse rapide aux demandes de la société, notamment celles des jeunes. Le ministère ambitionne également de concrétiser les réformes prévues pour le système financier national, afin d'appliquer les principes d'inclusion financière en œuvrant à numériser le secteur des banques à même d'améliorer la qualité des services via la mise en place d'un système informatique de pointe et en assurant des

produits bancaires numériques adaptés aux besoins du citoyen à des prix raisonnables. Pour ce faire, le ministère envisage une collaboration avec des start-up ainsi que des entreprises nationales spécialisées dans les domaines numérique et technologique.

Le ministère a aussi affirmé que son département s'attelait à parachever la numérisation de l'ensemble de ses instances à travers la mise en place de systèmes informatiques modernes et de produits et services bancaires disponibles en ligne, outre l'inauguration d'agences numériques multiservices. En marge de cette journée d'information, M. Karim Bibi Triki a, quant à lui, souligné le travail continu visant à élargir le réseau des distributeurs qui compte 2.000 distributeurs à travers le territoire national par rapport aux 1.400 enregistrés en 2020, rappelant que plus de 12 millions de citoyens sont détenteurs de la carte « Edahabia », un nom que son secteur ambitionne de doubler à l'avenir.

## AGRICULTURE

## Installation de la commission nationale de supervision du 3<sup>e</sup> recensement général

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a présidé mardi à Alger, la cérémonie d'installation de la Commission nationale de supervision du recensement général de l'agriculture, qui constitue la troisième opération de ce type, après celles mises en œuvre en 1973 et 2001.

Lors de la réunion qui s'est déroulée au siège du ministère de l'agriculture, en présence des secrétaires généraux de plusieurs secteurs, du Secrétaire général de l'Union nationale des agriculteurs (UNAA), du président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), ainsi que de cadres du secteur agricole et de représentant d'autres secteurs, le ministre a affirmé que ce processus sera réalisé, pour la première fois, en utilisant des outils technologiques et numériques, qui permettront la collecte et le traitement de données de manière plus rapide et plus précise. M. Henni a souligné la nécessité d'achever ce processus dans un délai de trois mois, notamment en ce qui concerne les filières de céréales et de lait "afin de parvenir à des solutions appropriées pour ces matières de base très demandées sur le marché", mettant en avant que le recensement général de l'agriculture consiste en un outil stratégique pour déterminer les capacités agricoles, qui permettra de fournir une meilleure vision du secteur, d'ajuster les politiques

publiques aux niveaux local et national, et d'améliorer le processus de prise de décisions. Le ministre a également indiqué que le processus de recensement permettra d'obtenir des données statistiques précises et actualisées sur la structure du secteur agricole, y compris les systèmes de production et la main-d'œuvre agricole, en plus de déterminer les caractéristiques et les investissements agricoles et leurs performances, soulignant que le processus comprend également l'identification précise du potentiel agricole du sud du pays, qui verra des investissements dans les matières de bases, tels que les céréales, les fourrages et les huiles. Il a ajouté que cette opération sera effectuée en collaboration avec l'Agence spatiale

algérienne et les ministères de la Défense nationale, de l'Intérieur et des Finances, à l'effet d'élaborer des cartographies de terres aux cultures stratégiques, notamment les céréales et le lait, et de contrôler et de développer les récoltes selon l'année agricole.

Le ministre a affirmé également à cette occasion, que le secteur agricole a enregistré de grandes réalisations tangibles ces trois dernières années, sous la direction clairvoyante du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, et ce, grâce aux mesures pionnières prises en faveur des agriculteurs, rappelant que le secteur a pu s'adapter aux changements subis et aux nouveaux défis sur tous les niveaux et les conditions géostratégiques, climatiques

et sanitaires. A cet égard, M. Henni a rappelé quelques classements internationaux sur la réalité et les perspectives de l'agriculture en Algérie, à l'instar des rapports de l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Forum économique international (DAVOS) qui classent l'Algérie parmi les pays pionniers aux niveaux régional et international en matière de garantir la sécurité alimentaire à travers la production nationale.

Pour sa part, le directeur des statistiques, de la numérisation et de la prospective au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Mhammed Tifouri, a indiqué que le recensement concernera tout le territoire national, toutes les exploitations agricoles et tous les tra-

vailleurs dans le secteur agricole, à savoir, les agriculteurs et les éleveurs, affirmant que l'Etat a consacré à cette opération un budget préliminaire avoisinant les 800 millions de dinars.

Quant aux ressources humaines dédiées à cette opération de recensement agricole, le même responsable a fait état, durant son exposé, de la mobilisation de plus de 8.000 personnes dont 6.000 fonctionnaires recensement, 1.100 contrôleurs, en sus de 150 superviseurs, ajoutant que plus de 1.25 million d'exploitations agricoles seront recensées. Pour rappel, la préparation de l'opération de recensement général a été confiée au Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER).

## INVESTISSEMENT

## L'AAPI appelle les investisseurs à définir l'état d'avancement de leurs projets sur sa plateforme électronique

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a appelé mardi, tous les investisseurs inscrits sur ses guichets à définir l'état de leurs projets sur sa plateforme électronique, dans le but de développer une base de données comprenant des indicateurs permettant de suivre l'avancement de l'étape de réalisation et identifier les obstacles auxquels sont confrontés les porteurs de ces projets. Cette procédure vise à élaborer un tableau de bord comprenant des indicateurs de suivi de l'avancement de la phase de réalisation, ainsi qu'à identifier les raisons et les facteurs qui empêchent la mise en œuvre effective des projets enregistrés en attendant l'interopérabilité des systèmes d'information des services concernés par les procédures d'investissement avec la plateforme numérique de l'investisseur, ce qui permettra un suivi précis et en temps réel de l'acquisition des biens et des services concernés par le bénéfice des avantages, selon la même source. Pour cela, les porteurs de projets et les investisseurs devront remplir le questionnaire disponible sur le site électronique de l'agence et cliquer sur le lien intitulé "état d'avancement de la réalisation de mon projet", lit-on dans le communiqué. L'AAPI a souligné qu'elle œuvre d'arrache-pied à réunir toutes les conditions nécessaires à la mise en œuvre des nouvelles dispositions contenues dans la nouvelle loi sur l'investissement entrée en vigueur il y a un an, simplifier et faciliter toutes les procédures, ajouter de la transparence et lever les obstacles bureaucratiques, outre l'amélioration des conditions d'accueil des porteurs de projets et l'ouverture de canaux pour écouter leurs préoccupations et leurs attentes et répondre à leurs doléances".

## PÉTROLE

**Le Brent en hausse à plus de 88 dollars**

Les prix du pétrole se reprenaient mardi, poussés par le risque d'aggravation des conflits géopolitiques, qui pourrait entraîner des perturbations de l'approvisionnement sur le marché.



Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre, dont c'est le dernier jour de cotation, prenait vers midi 1,04% à 88,36 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison même mois, gagnait 0,95% à 83,09 dollars. Dans son rapport d'octobre sur les perspectives des marchés des matières

premières, publié lundi, la Banque mondiale (BM) a souligné que les "risques géopolitiques se sont fortement accrus" et "constituent le principal risque à la hausse pour les prix des matières premières". Selon la BM, si les conflits prendront plus d'ampleur, "l'impact sur les marchés des matières premières pourrait être significatif". Dans un scénario de fai-

ble perturbation de l'offre de brut, la BM prévoit un prix du baril de pétrole autour des 90 dollars pour le dernier trimestre de l'année. Mais dans son scénario le plus pessimiste, en cas de fortes perturbations avec l'aggravation du conflit, le prix du brut pourrait alors grimper de 75% par rapport au scénario de base, c'est à dire jusqu'à plus de 157 dollars.

## MARCHÉS DES CHANGES

**La Banque du Japon déçoit et le yen frôle un plus bas de 33 ans**

Le yen a frôlé, mardi, son plus bas niveau depuis 33 ans, attaqué par des cambistes déçus par les annonces de la Banque du Japon, qui tarde à prendre son virage monétaire attendu. Vers 20H55 GMT, la devise japonaise reculait de 1,71% face au billet vert, à 151,72 yens pour un dollar, un plus bas d'un an, non loin des 151,95 atteints fin

octobre 2022, une première depuis juillet 1990. Face à la monnaie unique, la monnaie nippone a glissé jusqu'à 160,85 yens, des profondeurs plus explorées depuis 15 ans. La Banque du Japon (BoJ) a laissé inchangé, mardi, son principal taux directeur, à -0,1%, comme elle le fait depuis plus de sept ans. Dans le même temps, la BoJ a indi-

qué un assouplissement de son dispositif de contrôle des taux obligataires japonais à 10 ans qu'elle considère comme nécessaire à la croissance économique du pays. Le plafond de ces rendements obligataires, déjà relevé en décembre et en juillet, à 1% actuellement, n'est plus qu'une "référence", selon la Banque du Japon, qui est désormais

prête à laisser les taux aller au-delà. Dans la foulée, le taux des emprunts d'Etat japonais à dix ans a bondi jusqu'à 0,963%, une hauteur qu'il n'avait plus connu depuis 10 ans. En théorie, la remontée des rendements obligataires japonais est un facteur de soutien au yen, car il favorise les placements dans la devise nippone.

## HONG KONG

**Le PIB croît de 4,1% au 3<sup>e</sup> trimestre**

Hong Kong a vu son Produit intérieur brut (PIB) progresser de 4,1% au troisième trimestre 2023, grâce au retour des touristes et à la reprise de la consommation, selon des statistiques officielles préliminaires publiées mardi.

Ce chiffre est inférieur au consensus des économistes, rapporté par Bloomberg News, qui tablait sur une croissance de 5,2% sur un an. La place financière et commerciale chinoise est à la traîne par rapport à ses rivales régionales

comme Singapour après quasi trois ans de restrictions liées à la pandémie de Covid-19, qui ont été pour la plupart abandonnées fin 2022.

Un porte-parole du gouvernement a attribué mardi la croissance économique du troisième trimestre "aux arrivées de touristes et à la consommation des ménages".

"Les dépenses de consommation privée ont encore augmenté parallèlement à la hausse des revenus des ménages et aux diverses initiatives de soutien du gouvernement,

même si le rythme s'est un peu ralenti", a-t-il indiqué. La consommation progressé de 6,5%, tandis que les exportations de services ont augmenté de 24% sur un an au cours de la période. Les exportations de biens ont chuté de 8,6%, ce que les autorités ont attribué à la faiblesse de la demande extérieure. "Les arrivées de touristes et la consommation privée continueront à soutenir la croissance économique pour le reste de l'année", a indiqué le porte-parole.

## ITALIE

**Net coup de frein sur l'inflation en octobre**

La hausse des prix à la consommation en Italie a connu un net coup de frein en octobre, passant à 1,8% sur un an, contre 5,3% en septembre, selon des données provisoires publiées mardi par l'institut italien de la statistique "Istat".

L'inflation, au plus bas depuis juillet 2021, a ralenti grâce à la brusque accalmie sur les tarifs de l'énergie et au moindre renchérissement des produits alimentaires, a expliqué l'Istat. Sur un mois, les prix à la consommation ont diminué de 0,1%.

La chute de l'inflation

est largement due aux tarifs de l'énergie, "qui ont fortement décéléré en raison de l'effet statistique de la comparaison avec octobre 2022, lorsque de fortes hausses de prix avaient été enregistrées dans ce secteur", relève l'Istat.

Le "panier de la ménagère" (produits alimentaires, produits de nettoyage et produits de soin et d'hygiène) a enregistré lui aussi un ralentissement, certes moins marqué, passant de 8,1% à 6,3%. Le gouvernement de Giorgia Meloni a signé fin septembre un "pacte pour la protection du pouvoir

d'achat" avec de grandes enseignes et des commerces de proximité prévoyant des prix modérés sur une sélection de produits de base entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre.

"Plus de 35.000 points de vente sur tout le territoire national y ont adhéré", a assuré lundi le ministre des Entreprises Adolfo Urso. Le gouvernement a aussi approuvé un nouveau "bonus essence" forfaitaire de 80 euros pour les foyers aux revenus annuels inférieurs à 15.000 euros.

La hausse de l'indice d'inflation calculé selon

les normes harmonisées de l'Union européenne (IPCA) a été légèrement supérieure au taux national, atteignant 1,9% en octobre sur un an, contre 5,6% enregistrés en septembre.

L'inflation en Italie a été cependant nettement inférieure à celle de la zone euro qui a chuté en octobre à 2,9%, contre 4,3% en septembre. Selon la Banque d'Italie, l'inflation devrait ressortir à 6,1% cette année dans la péninsule, avant de ralentir à 2,4% en 2024 et 1,9% en 2025, au gré de la baisse des prix de l'énergie.

**MARCHÉS BOURSIERS**  
**Wall Street termine en petite hausse un mois négatif**

La Bourse de New York a terminé en modeste hausse mardi, la dernière séance d'un mois qui reste négatif pour les indices, pour la troisième fois d'affilée, avant une décision de politique monétaire mercredi. L'indice Dow Jones a grappillé 0,38% à 33.052,87 points, le Nasdaq, à forte coloration technologique, a avancé de 0,48% à 12.851,24 points et l'indice élargi S&P 500 a gagné 0,65% à 4.192,80 points. La banque centrale américaine (Fed) a débuté mardi une réunion de deux jours à l'issue de laquelle elle devrait annoncer qu'elle laisse les taux d'intérêt inchangés, estiment les marchés. Cette perte de dynamisme du consommateur s'est reflétée mardi dans l'indice de confiance du Conference Board pour octobre. Ce baromètre s'est dégradé pour le troisième mois de suite, tombant à 102,6 points contre 104,3 points en septembre. Sur le marché obligataire, les taux à dix ans sont restés dans la même fourchette à 4,90% contre 4,89% la veille.

**La Bourse de Tokyo vigoureuse après le subtil changement de la BoJ**

La Bourse de Tokyo démarrait en grande forme mercredi, reflétant le soulagement des investisseurs au Japon après les ajustements mineurs de la Banque du Japon (BoJ) à sa politique monétaire la veille, qui ont fait plonger le yen. L'indice vedette Nikkei progressait de 1,77% à 31.404,72 points vers 00H55 GMT et l'indice élargi Topix gagnait 1,97% à 2.298,03 points.

La BoJ a annoncé mardi un nouvel assouplissement de son contrôle des rendements obligataires sans cependant renoncer à son cap monétaire ultra-accommodant, laissant inchangé son principal taux directeur négatif à -0,1% et promettant de poursuivre "patiemment son assouplissement monétaire" pour soutenir l'économie japonaise. "Le bon déroulement de la réunion de la BoJ est un facteur positif pour les actions japonaises, et pour le moment il n'y aura pas d'autres changements de politique monétaire et la fin du taux négatif est encore loin", a commenté Mitsushige Akino de Ichiyoshi Asset Management, cité par l'agence Bloomberg. Le changement de la BoJ, jugé trop subtil par les cambistes qui attendaient un resserrement monétaire, a précipité le yen dans les abysses: le dollar a atteint dans la nuit 151,72 yens, au plus fort depuis un an, et l'euro a bondi à 160,85 yens, un record depuis 2008. Le recul du yen, facteur positif pour les valeurs japonaises exportatrices, a aussi été accéléré par la publication mardi soir de chiffres montrant que le ministère japonais des Finances n'était pas intervenu en octobre sur le marché des changes pour soutenir sa monnaie nationale. Le constructeur automobile japonais Toyota (+4,2%) a annoncé mardi un investissement supplémentaire de 8 milliards de dollars dans son usine de batterie en construction en Caroline du Nord (sud-est des Etats-Unis), portant le total à près de 14 milliards, et compte ajouter environ 3.000 emplois supplémentaires à son projet. Le géant japonais qui tente de rattraper son retard dans l'électrique, doit par ailleurs annoncer avant la clôture les résultats du premier semestre de son exercice 2023/24, marqué par des ventes record en volume. Sur le marché des changes, le dollar restait à un niveau élevé face au yen: vers 00H50 GMT le billet vert s'échangeait à 151,42 yens contre 151,68 yens mardi à 21H00 GMT. L'euro refluait à 160,09 yens contre 160,40 yens la veille. Et la monnaie européenne valait 1,0574 dollar, contre 1,0575 dollar mardi. Les prix du pétrole progressaient: vers 00H45 GMT le baril de WTI américain gagnait 0,19% à 81,17 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,27% à 85,25 dollars.

**La Bourse de Paris termine en hausse après le recul de l'inflation en zone euro**

La Bourse de Paris a clôturé en hausse de 0,89% mardi, soulagé par le ralentissement de l'inflation en zone euro, dans l'attente de la fin de la réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed). L'indice vedette CAC 40 a gagné 60,58 points à 6.885,61 points. Si le cote parisienne conclut le mois d'octobre sur une note positive, son bilan mensuel affiche toutefois un net repli de 3,50%. C'est la première fois depuis mai que l'indice CAC 40 recule autant sur un mois.

Le taux d'inflation annuel de la zone euro a spectaculairement chuté à 2,9% sur un an en octobre, après s'être établi à 5,2% en août et à 4,3% en septembre, a annoncé mardi l'Eurostat. Meilleur qu'attendu, il s'agit de son niveau le plus bas depuis juillet 2021. Le taux d'inflation se rapproche de l'objectif de 2% que se fixe la BCE, même s'il reste toujours sensiblement au-dessus.

APS

## BATNA

### Démantèlement d'un atelier clandestin spécialisé dans la fabrication d'armes et de cartouches

Les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) ont démantelé un atelier clandestin spécialisé dans la fabrication d'armes conventionnelles et de cartouches à Barika (wilaya de Batna), a indiqué mardi un communiqué de ces services.

"Agissant sur des informations sûres venues aux éléments de cette la brigade territoriale de la GN, sur la présence d'un atelier clandestin spécialisé dans la fabrication, le stockage et le trafic de cartouches, sans autorisation légale de l'autorité compétente située dans le territoire de la commune de Batna, une patrouille s'est rendue aux domiciles des deux mis en cause et a trouvé 169.000 gélules importées, 159 kg de poudre noire, 550 kg de soufre jaune, 175 kg de nitrate de potassium, un (1) pistolet, quatre (4) fusils conventionnels, un (1) fusil de chasse, 300 cartouches, outre des armes blanches et de nombreuses substances chimiques et matériels de fabrication de munition", a précisé le communiqué.

Les mis en cause seront déférés devant les juridictions compétentes pour "fabrication, importation et trafic de munition et d'armes de 5e catégorie sans autorisation légale de l'autorité compétente, délit de fabrication et trafic d'armes de 8e catégorie sans autorisation légale et port d'arme blanche de 6e catégorie sans justificatif légal", conclut le communiqué de la GN.

### Saisie de 140 quintaux de plants de tabac séchés

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale à El Madher (Batna) a saisi 140 quintaux de plants de tabac séchés, a-t-on indiqué mardi dans un communiqué du groupement de wilaya de ce corps constitué.

Selon le communiqué, l'opération a été effectuée au cours d'une patrouille de la brigade dont l'attention a été attirée par un camion empruntant une piste desservant un hangar vide. La fouille du camion qui était conduit par une personne originaire de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a révélé la présence de plants de tabac, selon le communiqué qui a souligné que le hangar abandonné contenait une grande quantité de plants de tabac soigneusement étalée pour séchage.

Il a été ensuite établi que le propriétaire du camion âgé de 63 ans ne possédait aucun document légal pour l'exercice de cette activité et avait planté près de quatre hectares de tabac et récolté près de 5.000 plants qu'il transportait par son camion pour les stocker et sécher dans un hangar abandonné à El Madher en vue de les vendre, a indiqué la source.

Pas moins de 140 quintaux de plants de tabac séchés ont été saisis et le mis en cause emmené au siège de la brigade pour enquête, selon le communiqué qui a ajouté que la brigade a ouvert une enquête sur l'affaire pour "non-déclaration au fisc de la plantation de tabac, transport et possession de ces plants sans autorisation et non-déclaration de son stockage et séchage".

## SÉTIF

### 277 foyers raccordés au réseau électrique dans la commune d'Ouled Si Ahmed

Pas moins de 277 foyers des localités d'Ouled Si Yahia et de Laaloui, situées sur le territoire de la commune d'Ouled Si Ahmed (sud de Sétif), ont été raccordés, mardi après-midi, au réseau électrique.

Le wali de Sétif, Mustapha Limani accompagné des autorités locales, civiles et militaires, a présidé cette opération de raccordement organisée dans une ambiance de fête créée par les habitants des deux localités concernées, à l'occasion de la commémoration du 69e anniversaire du déclenchement de la Révolution.

Le directeur de wilaya de l'Energie et des mines, Mohamed Chaouch, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le taux de couverture électrique de la wilaya de Sétif est au-

## SOLIDARITÉ

### Don de livres à des écoles pour personnes aux besoins spécifiques

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, accompagnée de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouther Krikou, a effectué, mardi à Alger, une visite à l'Ecole des handicapés visuels d'El Achour, où elle a fait don d'un lot d'ouvrages en braille, réalisés et produits par son département, aux jeunes élèves de cet établissement dans le but de leur permettre d'accéder aux livres et aux services culturels.

En tout, "24 écoles dédiées aux mal et non voyants sur l'ensemble du territoire national bénéficieront de 790 exemplaires répartis sur 32 titres", a précisé Mme Mouloudji qui a pu apprécier, avec Mme Krikou, lors de cette première partie de la visite, le travail des élèves de cette frange de la société, en classe et en ateliers.

Les deux ministres ont pu ainsi assister à l'Ecole des handicapés visuels d'El Achour à des cours de langues, l'anglais notamment, avant de passer en revue plusieurs petits groupes d'élèves en ateliers de Makrami (techniques de tressage), astuces domestiques et art culinaire, collage, musique, couture, dessin sur poteries, verre, toile et autre.

Elles ont ensuite, assisté à de courtes représentations dans les arts de la scène avec notamment, deux extraits de chants patriotiques exécutés en capella, "Essenibili ya lem'mima" et "Cheddou baâd'koum ya Ahl Filastine", rendus respectivement par Malak Zaâfar et Nour El Yakkine Bouzidi, deux jeunes non voyants de l'école.

Un texte poétique intitulé, "El Watan El Habib" et l'extrait d'une pièce de théâtre au titre de "Fidaka ya Watan", sur la rési-



lence du peuple palestinien face aux crimes sionistes barbares à Ghaza, ont également été applaudis par les deux ministres qui ont également été applaudis par les deux ministres qui ont également pu s'enquérir des différents travaux présentés dans les stands d'ateliers d'apprentissage et de réinsertion sociale des élèves de l'Ecole des jeunes sourds de Télemly et Baraki, ainsi que

l'Ecole des jeunes sourds-muets de Rouiba.

Les deux ministres ont aussi visité une exposition d'ouvrages, notamment en braille, émanant du Salon international du livre d'Alger, un des nombreux volets importants du ministère de la Culture et des Arts qui travaille à "enco urager la lecture, développer la pensée, la créativité et le goût esthétique tant chez les enfants aux besoins spécifiques, que ceux ordinaires d'entre eux, qui ne souffrent d'aucune affection physique".

La ministre de la Culture et

des Arts a rappelé, à cette occasion, que son action avec la ministre de la Solidarité nationale, s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, relatif à la promotion de la culture et des activités culturelles à travers l'amélioration du réseau des structures et infrastructures liées à la diffusion culturelle et la promotion du livre et de la lecture ainsi que le renforcement des mécanismes de solidarité nationale en soutenant la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques.

Kaouther Krikou a, pour sa part, précisé que cette visite entrat dans le cadre de la "solidarité gouvernementale à prendre en charge, de manière efficace, les personnes aux besoins spécifiques", à travers une coordination sectorielle entre les deux ministères, en vue de "développer les capacités de cette frange de la société dans le domaine de la Culture", ajoutant que cette coordination s'inscrit également dans "un élan pédagogique visant à découvrir de jeunes talents dans tous les domaines artistiques et sportifs parmi cette catégorie de jeunes".

## TIZI-OUZOU

### Lancement de la réalisation de plus de 800 logements

La réalisation de pas moins de 810 unités de logements public locatif (LPL) a été lancée mardi à Tizi-Ouzou, à l'occasion de la célébration du 69e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale (1er novembre 1954).

Ce programme qui se répartit sur cinq (5) localités, Makouda, Timizart, Aghrib, Draa-Ben-Khedda et Tizi-Ouzou, sera accompagné par la réalisation de structures d'accompagnement, notamment, éducatives. Pour la première journée du programme, le wali Djilali Doumi a procédé à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation de 200 logements, d'un col-

lège dans la commune de Makouda, de 260 logements à Timizart et 350 autres à Aghrib, ainsi qu'un collège et un groupe scolaire.

Dans la soirée, un programme est prévu au musée régional du moudjahid, dont une conférence sur la révolution du 1er novembre 1954 sera animée.

Pour la 2e journée de ce programme, d'autres infrastructures scolaires et d'habitation seront également inaugurées outre à la dénomination d'un lycée à Draa Ben-Khedda au nom du Chahid Hamed Mohamed, ainsi qu'un groupe scolaire au nom du Chahid Haider Arezki. La pre-

mière pierre pour la construction d'un lycée de 1.000 places sera posée dans la même localité, de même que celle d'un autre lycée de 1.000 places au niveau de la cité AADL 2.000 logements et d'une sûreté urbaine au pôle d'excellence de Oued Falli.

Un hommage sera aussi rendu à des membres de la famille révolutionnaire dont l'ancienne membre de l'Organisation civile du Front de libération nationale (OCFLN), Abrous Djouhar, le défunt moudjahid Hammoutène Mohamed, ainsi que deux (2) anciens moudjahid Hamlat Mohamed et Kettan Amar.

## JIJEL

### Une opération de renforcement de l'alimentation en eau potable au bénéfice de 2.500 foyers à Bordj Tahar (PAPC)

Pas moins de 2.500 foyers de la commune de Bordj Tahar (34 km au sud-est de Jijel) ont bénéficié d'une "importante" opération de renforcement du réseau

d'alimentation en eau potable (AEP), a indiqué, mardi, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Abdellouahed Boutefnouchet.

Le projet qui a nécessité un investissement public de 10 millions de DA, sera réalisé sur un réseau de 6.250 mètres linéaires, et permettra d'améliorer "notablement" l'AEP du centre de Bordj Tahar à partir de la source de Għibla grāce à un débit de 5 litres/seconde, soit 432 m<sup>3</sup>/jour, a affirmé cet élu.

Selon M. Boutefnouchet, la mise en service de ce projet permettra aux habitants de Bordj Tahar de recevoir de l'eau potable dans leurs robinets à raison de quatre fois par semaine au lieu d'une fois par semaine jusqu'à présent.

Le président de l'APC a également souligné qu'aux termes d'une convention passée avec la direction des Ressources en eau, les zones de Bouïhmed, d'Achar et de Tagħrest, du fait de leur proximité avec la com-

mune de Bouïf Ouled Askeur, seront alimentées depuis le réseau de cette dernière collectivité même si elles relèvent de la commune de Bordj Tahar.

M. Boutefnouchet a, par ailleurs, fait savoir que des travaux étaient toujours en cours pour améliorer l'AEP de certains autres groupements d'habitation tels que, entre autres, Tachetah, Ouled Brilhousse et Souk Seighir. Le secteur des ressources en eau sera également renforcé par la réalisation d'un réservoir de 1.000 m<sup>3</sup> dans la zone de Soumaa (commune de Bouraoui Belhadjef). Ce réservoir, inscrit dans le cadre d'une opération globale portant sur la réalisation (3) réservoirs, permettra de renforcer l'AEP des communes de Bouraoui Belhadjef et de Bouïf Ouled Askeur.

APS

## NIGERIA

**Plus de 70 personnes portées disparues dans le naufrage d'un bateau**

Plus de 70 personnes ont été portées disparues au Nigeria depuis samedi, dans le naufrage d'un bateau transportant notamment des commerçants locaux dans une rivière du nord-est du pays, ont déclaré lundi des responsables des services d'urgence.

Le transport fluvial est très développé au Nigeria, où les accidents sont fréquents, en particulier pendant la saison des pluies, sur des voies d'eau mal réglementées, avec des bateaux mal entretenus et souvent surchargés. Une embarcation transportant une centaine de personnes, dont des commerçants et des enfants, a chaviré samedi dans l'Etat de Taraba alors qu'il se rendait à un marché dans le village de Mayo Raneawa, dans le district de Karim Lamido.

"Soixante-treize personnes sont portées disparues dans l'accident et 17 corps ont été repêchés dans la rivière", a déclaré Ladaï Ayuba, responsable régional de l'agence nigériane de gestion des situations d'urgence



(NEMA). "Quatorze passagers ont été sauvés. Il y avait 104 personnes à bord", a-t-il ajouté, en précisant qu'en l'absence de manifeste de passagers, leur nombre exact sera impossible à déterminer. "Les équipes de recherche et de sauvetage sont toujours à l'œuvre pour retrouver d'autres corps", a déclaré Bryson Ben, porte-parole de l'agence de gestion des situations d'urgence de l'Etat de Taraba (SEMA).

À la fin du mois, 40 personnes ont été portées disparues et sont présumées mortes après le naufrage d'un bateau transportant 50 passagers dans l'Etat de Kebbi, au nord-ouest du Nigeria, selon les autorités locales.

## AFRIQUE

**La principale route reliant l'Ouganda, la RDC et le Soudan du Sud coupée par des inondations**

Des fortes inondations ont coupé la principale route internationale reliant l'Ouganda à ses voisins, le Soudan du Sud et la République démocratique du Congo (RDC), a rapporté mardi l'Autorité routière nationale de l'Ouganda (ARNO). Dans un communiqué, l'agence a indiqué que les inondations étaient survenues le long de la route Olwiyo-Pakwach dans le district de Pakwach dans le nord du pays.

"Le niveau des eaux reste trop élevé pour permettre quelque in-

tervention que ce soit pour le moment. Nos équipes techniques surveillent la situation et ont prévu d'intervenir avec une réponse appropriée une fois que le niveau des eaux aura baissé", a précisé l'ARNO. L'ARNO a conseillé aux automobilistes d'utiliser des bateaux transbordeurs sur le Nil pour atteindre leur destination.

Plusieurs parties de ce pays d'Afrique de l'Est ont été frappées par des pluies torrentielles, qui ont provoqué des inondations et des glissements de terrain.

## SALVADOR

**La tempête Pilar arrose l'Amérique centrale mais ne devrait pas toucher terre**

La tempête Pilar formée sur l'océan Pacifique provoque de fortes pluies sur les côtes d'Amérique centrale qu'elle ne devrait toutefois pas atteindre, ont indiqué mardi les services météorologiques, en annonçant la formation d'une autre dépression côté Caraïbes. Avec des vents de 85 km/h, Pilar se trouvait dans la matinée à environ 245 km des côtes du Salvador et se déplaçait lentement vers le nord-est à une vitesse de 6 km/h, a indiqué le Centre national des ouragans (NHC) basé aux Etats-Unis. "La tempête se dirige toujours vers nous mais un front froid l'empêche d'atteindre notre territoire", a déclaré le ministre salvadorien de l'environnement,

Fernando Lopez. "Selon les prévisions, Pilar pourrait se rapprocher des côtes du Salvador ou du Nicaragua entre la fin de la journée et le début de la journée de mercredi, mais le cœur du système devrait rester au large" et "la tempête devrait commencer à s'éloigner des terres en direction de l'ouest-sud-ouest d'ici jeudi", a annoncé le NHC dans son dernier bulletin. Depuis dimanche, Pilar a provoqué des pluies "d'intensité variable" dans la majeure partie du Salvador, qui est en "état d'urgence", les autorités mettant en garde contre "les risques" de glissements de terrain et les crues rapides des rivières. Avec une population de 6,6 millions d'ha-

bitants, le Salvador est vulnérable aux glissements de terrain, aux coulées de boue et aux inondations sur 87% de ses 20.742 kilomètres carrés, selon l'ONU. Au Guatemala, Nicaragua et au Honduras, les services de protection civile ont fait partie de niveaux élevés de précipitations ayant entraîné des inondations.

Le NHC a par ailleurs averti de la formation d'une dépression du côté de la mer des Caraïbes, au large de Porto Rico, qui devrait se déplacer vers l'ouest et s'approcher de l'Amérique centrale. "La probabilité de formation d'un ouragan dans les 48 heures est faible (30%) mais 'élargie' sur sept jours (70%)", indique le NHC.

## HAÏTI

**40.000 personnes ont dû quitter leur maison en raison des violences depuis août**

Environ 40.000 personnes ont été contraintes de quitter leurs domiciles dans plusieurs quartiers de la capitale, Port-au-Prince en raison de la recrudescence de la violence, aggravant une crise humanitaire déjà complexe, où près de la moitié du pays est confrontée à des niveaux aigus d'insécurité alimentaire, a indiqué lundi le Programme alimentaire mondial (PAM).

"Rien qu'au cours des deux derniers mois et demi, des centaines de civils ont été tués dans les tirs croisés et des dizaines de milliers ont été chassés de leurs

maisons dans les quartiers de Carrefour-Feuilles, Savane Pista, Mirebalais, Saut d'Eau et Tabarre, fuyant souvent avec les seuls vêtements qu'ils portaient", a précisé le PAM.

"Haïti connaît déjà l'une des crises alimentaires les plus graves au monde, avec 1,4 million de personnes au bord de la famine. Cependant, nous n'avons tout simplement pas les ressources nécessaires pour mettre en place la réponse, et cette nouvelle crise de déplacement qui s'ajoute à la situation met à rude épreuve notre capacité de réponse", a affirmé le Di-

recteur du PAM en Haïti, Jean-Marie Bauer. Cette récente vague de déplacements porte à plus de 200.000 le nombre total de personnes déplacées dans le pays. Les femmes, les enfants, les personnes âgées et d'autres groupes vulnérables subissent de plein fouet les conséquences d'un conflit brutal dans lequel des dizaines de groupes armés se disputent des territoires, explique l'agence onusienne.

"Les difficultés économiques et les facteurs de stress liés au climat sont des facteurs importants, mais le principal moteur de la faim en Haïti est la violence

et l'insécurité", a expliqué M. Bauer. Les personnes déplacées ont trouvé refuge dans plus de 90 endroits différents autour de Port-au-Prince, y compris des écoles, des églises et des bâtiments abandonnés.

"Même avant cette dernière vague de déplacements, Haïti était déjà au cœur de sa pire crise humanitaire depuis le tremblement de terre de 2010", a-t-il fait valoir, lançant un appel "d'urgence de 136 millions de dollars pour répondre aux besoins des Haïtiens les plus vulnérables, au cours des six prochains mois".

## BRÉSIL - ARGENTINE

**Débit record aux chutes d'Iguazu, passerelles inondées**

Les chutes d'Iguazu, à la frontière entre le Brésil et l'Argentine, ont enregistré cette semaine un débit de 24,2 millions de litres par seconde, du jamais vu depuis 2014, selon les gestionnaires du parc naturel.

La société Urba, qui gère ce parc et surveille le débit de l'eau avec l'organisme public brésilien Chico Mendes, a par ailleurs indiqué que les passerelles qui permettent d'admirer la chute spectaculaire située du côté argentin, demeuraient fermées au public mardi. L'image est impressionnante:

lundi, les passerelles d'accès étaient totalement englouties par les eaux marron en furie. Mais le reste du Parc national reste ouvert au public. Le débit enregistré en début de semaine est 16 fois supérieur à la normale, en raison des fortes pluies tombées ces dernières semaines dans la région.

Ce record en près d'une décennie n'a été battu que deux fois lors des quarante dernières années, en 1983 (35 millions de litres par seconde) et en 2014 (46,3 millions).

Le débit a toutefois commencé à dimi-

nuer mardi, à 18,1 millions de litres par seconde, et "la tendance est à la baisse pour les prochaines semaines", a assuré Urba.

Malgré la fermeture des passerelles du côté argentin, le Parc national doit recevoir près de 25.000 touristes en fin de semaine, jeudi étant un jour férié au Brésil.

Les chutes d'Iguazu, considérées comme une des sept merveilles naturelles du monde par la fondation New7Wonders, accueillent environ 1,5 million de visiteurs par an.

## ETATS UNIS

**Des milliers de personnes menacées par un incendie en Californie**

Un intense incendie attisé par des vents violents se propageait mardi dans le sud de la Californie et a poussé les autorités à émettre un ordre d'évacuation concernant plusieurs milliers de personnes.

Environ 5 700 personnes sont ainsi invitées à quitter les zones menacées par les flammes, dans une région rurale au sud-est de Los Angeles. Le "Highland Fire", qui s'est déclaré lundi à la mi-journée, s'étendait sur 900 hectares mardi matin et n'était pour l'instant pas du tout contenu par les pompiers. Les flammes ont notamment détruit trois bâtiments et six autres structures ont été endommagées.

Plus de 300 pompiers luttent actuellement contre l'incendie, aidés par des avions bombardiers d'eau.

Les vents violents compliquent l'intervention des pompiers, a expliqué une porte-parole des soldats du feu du comté de Riverside.

"Le plus gros problème en ce moment, ce sont les vents violents", a-t-elle détaillé, citée par l'AFP. "Il s'agit également d'une question de topographie - le feu s'enfonce et s'établit dans beaucoup de vallées et de ravins." Selon le service météorologique national, des rafales s'avançant atteindront 50 kilomètres par heure sont attendues au cours de la journée.

Les vents de "Santa Ana", chauds et secs, sont fréquents à l'automne dans le sud-ouest des Etats-Unis et alimentent le risque d'incendie dans cette région très vulnérable au feu.

Le dernier hiver très humide, suivi d'un reste d'année 2023 exceptionnellement humide, a entraîné une croissance explosive de la végétation dans de vastes zones de la Californie, après des années de sécheresse.

Les experts avaient prévenu que cette végétation pouvait se dessécher et alimenter les incendies, dans une région très affectée par le changement climatique.

Les scientifiques rappellent régulièrement que le changement climatique affecte nos conditions météorologiques, rendant les périodes sèches plus longues et plus intenses et les périodes humides plus intenses.

## SÉCHERESSE

**Le canal de Panama restreint encore davantage le passage des navires**

L'opérateur du canal de Panama, voie de passage des navires de marchandises entre l'Atlantique et le Pacifique, a annoncé mardi réduire encore davantage le nombre de traversées en raison de la sécheresse.

Le trafic sera réduit à 25 navires quotidiens à partir du vendredi 3 novembre et chuterà progressivement à 20 bateaux par jour mi-février, a précisé l'Autorité du canal du Panama (ACP).

En 2022, ce passage où transite près de 6% du commerce maritime mondial avait accueilli 39 bateaux par jour en moyenne.

Face au manque d'eau, l'ACP avait toutefois dû décréter fin juillet une première limitation drastique du trafic, qui était alors passé à 32 bateaux quotidiens, puis à 29.

Le tirant d'eau avait été réduit à 44 pieds (13,4 mètres).

Depuis, "le mois d'octobre a été le mois le plus sec enregistré depuis 73 ans.

La sécheresse provoquée par le phénomène El Niño continue d'impacter sérieusement les systèmes de réservoirs nécessaires au fonctionnement des écluses du canal, a relevé l'opérateur.

Les restrictions ont fait exploser les délais pour le passage des bateaux, avec une file d'attente qui a atteint jusqu'à 163 navires en août.

Long de 80 kilomètres, le canal offre un accès direct entre la mer des Caraïbes et l'océan Pacifique, ce qui permet de contourner le continent sud-américain. Les principaux pays l'utilisent sont les Etats-Unis, la Chine et le Japon.

Pour chaque bateau, il est nécessaire de déverser environ 200 millions de litres d'eau douce, que le canal obtient d'un bassin hydrographique formé par les lacs Gatun et Alajuela.

APS

## SIDI BEL ABBES

### Octobre rose : des consultations au profit de plus de 500 femmes

Des consultations ont été effectuées pour plus de 500 femmes de la ville de Sidi Bel Abbès et des communes de la région sud de la wilaya, dans le cadre de la campagne de dépistage précoce du cancer du sein "Octobre rose", a-t-on appris, mardi, des organisateurs. La secrétaire de wilaya de l'Union générale des femmes algériennes (UNEA), Nacer Djallil, a indiqué que cette campagne, lancée début octobre dans la commune de Sidi Bel Abbès, s'est achevée lundi dans la commune de Marhoun, donnant lieu à l'examen de plus de 500 femmes, sachant que 9 cas suspects ont été détectés. Un staff médical et paramédical de l'hôpital de gynécologie-obstétrique de Sidi Bel Abbès a été mobilisé pour cette opération, durant laquelle les cas suspects ont été pris en charge et orientés pour effectuer une mammographie et les analyses requises en vue d'assurer une prise en charge optimale des malades en cas de confirmation des cas atteints de cette maladie.

Parallèlement à cette campagne, qui s'est concentrée sur les zones éloignées du Sud de la wilaya, les femmes ont été également sensibilisées sur l'importance du dépistage précoce du cancer du col de l'utérus en les conseillant d'effectuer le test lié à cette maladie, disponible à travers les polycliniques, a ajouté Mme Djallil.

Pour rappel, la campagne de dépistage précoce du cancer du sein "Octobre rose" a été organisée en collaboration avec l'hôpital de gynécologie-obstétrique, l'établissement hospitalier spécialisé anti-cancer de Sidi Bel Abbès et des associations.

## BORDJ BOU ARRERIDJ

### Le dépistage précoce du cancer du sein se poursuivra jusqu'à la fin 2023 (DSA)

Les opérations de dépistage précoce du cancer du sein seront poursuivies dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj durant toute la période restante de l'année 2023 et ne se limiteront pas au seul mois d'octobre rose, a affirmé mardi le directeur local de la santé, Ahmed Djemaï.

Le même responsable a indiqué à l'APS que dans un premier temps, le bilan des actions de dépistage d'octobre rose sera dressé et sera suivi par l'élaboration d'un programme qui s'étalera sur le reste de l'année à travers les établissements sanitaires de la wilaya pour le dépistage de la maladie notamment à la faveur du renforcement du secteur par le recrutement dans les prochains jours de spécialistes en radiologie.

La polyclinique de la cité 1.044 logements du chef-lieu de wilaya a été ainsi réservée au dépistage par mammographie, a affirmé le directeur de la santé qui a invité les femmes suspectant cette maladie à se diriger vers cette structure. Le même responsable a salué les participants aux activités d'octobre rose pour la sensibilisation à l'importance du dépistage précoce et l'alimentation saine par des conseils et par la distribution de dépliants informatifs.

## SÉTIF

### Le dépistage du cancer du sein cible des zones d'ombre à Ain Azel (directeur)

La caravane de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein, initiée par l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de la commune d'Ain Azel (Sétif) dans le cadre de la manifestation octobre rose, est parvenue jusqu'aux zones d'ombre de Guenifa, Tazila, Tanout et Oum Laadham de cette collectivité locale, a indiqué mardi le directeur de l'Etablissement.

Salim Habès a précisé à l'APS que l'opération a assuré des consultations à 35 femmes de ces localités dont 10 orientées vers le diagnostic par échographie et 15 par mammographie pour davantage de précision, ajoutant qu'il a été convenu avec des médecins radiologues privés de consentir une réduction de 50 % sur les examens radiologiques requis. Tous les moyens nécessaires ont été mis à la disposition de l'équipe médicale de la caravane composée de généralistes, de gynécologues, de sages-femmes, des paramédicaux et des psychologues, est-il précisé. La campagne initiée conjointement par cet établissement de santé, l'Organisation nationale des sages-femmes algériennes (bureau de Sétif) et des associations locales a touché 630 f emmes à travers les communes d'Ain Azel, de Boutaleb, d'Ain Lahdjar, de Bir Haddada et d'Adaoua. Des conseils sur l'importance du diagnostic précoce y compris par autopalpation mammaire pour l'efficacité du traitement de ce cancer ont été donnés à l'occasion aux femmes.

## ALGER

### Journée d'études sur le "cancer du sein et la médecine de précision"

Une journée d'études sur le thème "cancer du sein et la médecine de précision" a été organisée, mardi à Alger, dans le cadre de la clôture du mois "Octobre rose" de lutte contre cette maladie.

A cette occasion, des experts en épidémiologie, oncologie et génétique ont salué le développement que connaît la médecine de précision dans la thérapie ciblée et l'immunothérapie, contribuant ainsi à l'amélioration de l'état de santé des patients atteints de cette pathologie, notamment le cancer du sein.

A ce propos, le directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP), Abderrazak Bouamra a salué l'organisation de cette journée d'études, d'autant que le cancer du sein représente, à-t-il dit, la moitié des types de cancer enregistrés en Algérie, avec une moyenne de 15.000 nouveaux cas par an, relevant l'importance de la



médecine de précision à la faveur du progrès enregistré dans ce domaine.

Pour sa part, Dr. Widad Gais, oncologue au CHU de Beni Messous a évoqué les

thérapies de prévention du cancer du sein et l'immunothérapie, qui font partie du domaine très avancé de la médecine de précision qui a contribué à l'amélioration de

l'état de santé des patients.

Le Pr. Asma Kerboua, professeur en oncologie médicale au centre Pierre et Marie Curie (CPMC), a abordé, de son côté, le progrès réalisé en matière de prise en charge de cette maladie et de recherche de traitements innovants en vue de découvrir les facteurs à l'origine des métastases tumorales.

Dans le même sillage, le Pr. George Uzan de l'institut français de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et Dr. Samira Kahia-Tani, spécialiste en médecine génétique ont mis en avant le progrès atteint dans le domaine de la médecine de précision afin d'adopter de nouvelles thérapies au profit des patients.

## ORAN

### La reprise des prothèses totales de la hanche et du genou au cœur du 3<sup>ème</sup> congrès de la SAGHA

La reprise des prothèses totales de la hanche et du genou sera au cœur du 3<sup>ème</sup> Congrès de la Société algérienne de chirurgie du genou, de la hanche et de l'arthroscopie (SAGHA), qui se tiendra du 3 au 5 novembre à Oran, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs.

"Les prothèses ont toutes une durée de vie, qui peut être longue ou courte, selon plusieurs paramètres, ce qui fait qu'elles sont appelées, tôt ou tard, à être reprises et changées", a expliqué Pr Mohamed Medjahed, Président de ce Congrès.

La durée de vie d'une prothèse dépend de la qualité de la prothèse elle-même, de

la qualité de l'intervention chirurgicale et d'autres paramètres en rapport avec le respect d'un ensemble de mesures que le patient doit observer suite à la chirurgie, a indiqué Pr Medjahed.

"Une prothèse totale de la hanche ou du genou peut durer une trentaine d'années comme elle peut durer à peine dix, sans parler des prothèses ratées qui doivent être reprises peu de temps après l'intervention", a-t-il fait savoir. Des experts algériens et étrangers aborderont, à cours des trois jours de ce congrès, plusieurs thématiques autour de la reprise des prothèses, comme "la planification dans la reprise de la PTH", "les nouveaux

matériaux dans la reprise de la PTH", "l'équilibre lombo-pelvien et échec de la prothèse totale de la hanche", "reprise totale du genou : aspects techniques en dix étapes", "profil clinique et fonctionnel des gonarthrosiques opérés par prothèse totale du genou".

L'arthroscopie sera également le sujet de plusieurs interventions, comme "intérêt de l'arthroscopie dans les ostéotomies tibiales hautes", "intérêt de l'enseignement de la chirurgie arthroscopique", "Qu'est-ce qu'une arthroscopie blanche : Analyse de 407 cas d'arthrosopies pour lésions méniscales".

## CONSTANTINE

### Séminaire régional sur la prévention des cancers professionnels

Des experts, médecins et chercheurs ont affirmé lundi à Constantine, lors d'un séminaire régional sur la prévention des cancers professionnels, la nécessité pour les chefs d'entreprises et travailleurs de divers domaines de changer les pratiques causant les cancers en milieu de travail.

Dans son intervention durant la rencontre placée sous le thème "déterminer les cancers professionnels, un pas vers la prévention", le directeur central à la prévention des accidents de travail à la caisse de sécurité sociale CNAS, Djamel Metari a affirmé que les sorties de ses services vers des chantiers et des unités industrielles à tra-

vers le pays ont montré une négligence des procédés préventifs dans la manipulation de certains produits chimiques cancérogènes.

Ceci montre, a-t-il ajouté, la nécessité pour les patrons de respecter les mesures préventives pour réduire l'incidence de ces cancers en milieu de travail.

Le même cadre a ajouté qu'au cours des cinq dernières années, 25 cas de cancers professionnels ont été déclarés à l'échelle nationale mais les études récentes de ses services sur les produits cancérogènes sur les lieux de travail mentionné dans le plan national anti-cancer ont révélé que les cas non-déclarés de tumeurs en Algérie va-

rient entre 2.000 et 4.000 cas ce qui montre un déficit de diagnostic par les médecins traitants". De son côté, le président de la société algérienne de médecine de travail, Dr. Mostefa Nasri, a souligné que les entreprises sanitaires n'ouvrent pas à diagnostiquer et dépister ce type de cancers d'où cette rencontre pour comprendre les raisons de la non-déclaration de ces cancers, sensibiliser les chefs d'entreprises à l'obligation de protection des travailleurs et sensibiliser les malades à leurs droits à l'indemnisation.

Cette rencontre a mis en lumière les professions et métiers à potentiel pathogène dont les industries des déter- gents, des cosmétiques, des peintures, des engrâis, des pesticides et le vernissage du bois, a relevé de son côté le chargé de gestion de l'agence CNAS de Constantine.

Selon le même cadre, cette rencontre a été organisée sous l'égide du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale par la CNAS en coordination avec la société algérienne de médecine de travail.

La rencontre a donné lieu à plusieurs conférences de spécialistes sur les cancers professionnels, les étapes de déclaration des malades professionnels et les produits reconnus cancérogènes sur les lieux de travail par le plan national anti-cancer.

## MILA

### 175 nouveaux cas de cancer du sein depuis fin octobre 2022 (chef de service)

Le nombre de nouveaux cas de cancer du sein enregistrés dans la wilaya de Mila depuis le 31 octobre 2022 à ce jour a atteint 175 cas, a indiqué mardi Dr Salah-Eddine Belefki, chef du service d'oncologie de l'hôpital Meghlaoui.

Le même praticien a précisé à l'APS que 170 de ces nouveaux cas ont été diagnostiqués chez des femmes et cinq chez des hommes qui sont tous pris en charge par le service d'oncologie, l'unique dans la wilaya. Ce nombre qui est proche du chiffre enregistré durant la période d'oc-

tobre 2021 à octobre 2022, ne reflète pas la totalité des cas de cancer de sein dans la wilaya puisque certains malades se font soigner dans les wilayas voisines et d'autres recourent à la médecine traditionnelle, selon Dr Belefki.

Les cas de cancer de sein sont en croissance par rapport aux années précédentes qui connaissaient entre 130 et 140 cas nouveaux, selon le même médecin qui relève que les cas de cancer du sein constituent à Mila 36 % du total de cas de cancers dépassant le taux national de 25

%. Ce nombre jugé considérable de cancer du sein est surtout dû au facteur génétique, selon le même praticien qui porte l'accent sur l'importance du dépistage précoce pour assurer l'efficacité du traitement.

Le cours du mois de la manifestation "Octobre rose", plusieurs activités de sensibilisation au diagnostic précoce du cancer du sein ont été menées en coordination entre le secteur de la santé et des associations locales.

## PALESTINE

**Agression sioniste à Ghaza : 57 professionnels de la santé tombés en martyrs depuis le 7 octobre**

Au total, 57 professionnels de la santé sont tombés en martyrs et 100 autres blessés à Ghaza depuis l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne, le 7 octobre, indiquent lundi les autorités sanitaires.

Le porte-parole du ministère palestinien de la Santé, Ashraf Al-Qudra, a déclaré, lors d'une conférence de presse tenue à l'hôpital Al-Shifa dans la ville de Ghaza, que "les violations sionistes contre le système de santé ont causé la mort en martyrs de 57 membres du personnel de la santé et à la blessure de 100 autres".

Il a ajouté : "12 hôpitaux et 32 centres de santé sont hors service, à cause des tirs ciblés et du manque de carburant".

Al-Qudra a poursuivi : "Les hôpitaux ont



perdu leur capacité de traitement, et les équipes médicales soignent les blessés avec des moyens très limités". Il a souligné que

"l'occupation sioniste a affaibli le système d'ambulances en détruisant 25 véhicules et en les mettant hors service".

## CAMEROUN

**Le ministre de la Santé informe la population d'une épidémie de conjonctivite**

Le ministre camerounais de la Santé publique, Manaouda Malachie a informé l'opinion publique de la survenue dans le pays d'une épidémie de conjonctivite, dans un communiqué de presse rendu public lundi.

La conjonctivite est une maladie infectieuse qui provoque

une rougeur des yeux et peut être accompagnée des symptômes tels que les démangeaisons, les écoulements et les paupières collées.

C'est une maladie bénigne d'origine virale, mais très contagieuse, explique le communiqué. Pour faire face à l'épidémie et au risque de contagion élevée

surtout en milieu scolaire et professionnel, le ministre a invité les personnes symptomatiques à se rendre urgentement dans les services de santé les plus proches.

Il a appelé aussi au respect des mesures de prévention telles que le lavage des mains avec de l'eau et du savon ou une

solution hydro-alcoolique, le respect des distances avec les personnes atteintes par la conjonctivite, l'utilisation des serviettes et des mouchoirs à usage unique. Par ailleurs, le ministre a mis à la disposition du public un numéro vert à toutes fins utiles, peut-on lire dans le même communiqué.

## ETATS UNIS

**La chaleur extrême risque de faire augmenter les décès cardiovasculaires aux Etats Unis (étude)**

Les décès d'origine cardiovasculaire liés à la chaleur extrême devraient augmenter entre 2036 et 2065 aux Etats-Unis, selon une nouvelle étude publiée lundi.

L'étude, soutenue par l'Institut national de la Santé des Etats-Unis, prédit en outre que les adultes âgés de 65 ans et plus et les adultes noirs seront probablement touchés de manière disproportionnée par ce phénomène.

Alors que les épisodes de chaleur extrême causent actuellement moins de 1 % des décès liés aux maladies cardiovasculaires, une ana-

lyse par modélisation prédit que cette situation risque de changer en raison de l'augmentation prévue du nombre de journées d'été où la température dépasse les 90 degrés Fahrenheit (32 C).

Selon l'étude publiée dans la revue Circulation, les personnes âgées et les adultes noirs seront les plus vulnérables, car beaucoup ont des problèmes de santé sous-jacents, ou sont confrontés à des obstacles socio-économiques pouvant influer sur leur santé - comme ne pas avoir de climatisation, ou vivre dans des endroits qui absorbent

emprisonnent la chaleur. "Le fardeau sanitaire causé par la chaleur extrême continuera à croître au cours des prochaines décennies", a déclaré Sameed A.

Khatana, l'auteur de l'étude, qui est cardiologue et professeur adjoint de médecine à l'université de Pennsylvanie.

"En raison de l'impact inégal de la chaleur extrême sur différentes populations, cette situation pose également la question de l'équité en matière de santé, et pourrait exacerber les disparités déjà existantes dans ce domaine", a-t-il indiqué.

## INDONÉSIE

**12 morts ayant bu de l'alcool frelaté**

Douze Indonésiens sont morts et quatre étaient dans un état critique après avoir bu de l'alcool frelaté, ont déclaré lundi les autorités, faisant également état de l'arrestation d'un suspect.

Dix-huit patients victimes d'une "intoxication alcoolique" ont été admis samedi à l'hôpital

général public du district de Subang dans la province de Java Ouest, a indiqué le porte-parole de l'établissement Wawan Gunawan.

"Il y a cinq personnes en observation et onze personnes sont mortes" à l'hôpital, a déclaré le porte-parole, précisant que les victimes étaient âgées de 16 à 45

ans. Une autre victime a été déclarée décédée à son arrivée à l'hôpital, a ajouté Wawan Gunawan. Quatre patients étaient dans un état critique et le cinquième se rétablissait, selon le porte-parole.

Les victimes avaient acheté de l'alcool de contrebande qui devait être consommé samedi à

une fête de mariage, selon la police. La police a arrêté un suspect en lien avec cette affaire, a indiqué le chef de la police de Subang Arif Indra Sentana.

Selon les médias, une treizième victime est décédée après que sa famille a réclamé qu'il sorte de l'hôpital avec une décharge.

## BRÉSIL

**Plus de 500 lions de mer et otaries morts de grippe aviaire**

Plus de 500 lions de mer et otaries ont été retrouvés morts sur les côtes du sud du Brésil, selon un nouveau bilan des autorités locales, qui attribuent cette hécatombe à la grippe aviaire.

Jusqu'à présent, nous avons comptabilisé 552 mammifères marins (morts) sur différents lieux du littoral", a indiqué le Secrétariat à l'Agriculture de l'Etat de Rio Grande do Sul dans un communiqué.

Vendredi, la seule ville de Santa Vitoria Palmar, située dans ce même Etat, a révélé avoir retrouvé les dépourvues de 164 lions de mer et otaries.

Le premier foyer de grippe aviaire chez des mammifères marins a été identifié début octobre à Cassino, une autre plage de l'Etat du Rio Grande do Sul, selon le ministère brésilien de l'Agriculture.

La plupart des mammifères marins morts dans le sud du Brésil ont été retrouvés

près de la frontière avec l'Uruguay, où les autorités ont rapporté en septembre la découverte de près de 400 cadavres de lions de mer et otaries, dont la mort a également été attribuée à la grippe aviaire.

Selon les autorités locales, il n'y a toutefois "pas de risque pour la consommation de volaille ou d'oeufs" produits au Brésil.

Le Brésil maintient donc son statut de pays "indemne de la maladie", car "aucune production commerciale n'a été affectée" jusqu'à présent, selon le gouvernement.

Bien que les cas d'infections humaines soient rares, les autorités brésiliennes ont néanmoins recommandé à la population de ne pas approcher les restes de mammifères marins et de tenir à l'écart leurs animaux de compagnie.

Le Pérou, le Chili et l'Argentine ont également rapporté au sein de leur flore marine des décès attribués au virus, qui provoque

notamment de graves lésions musculaires, neurologiques et respiratoires.

## CAP-VERT

**La vaccination contre le VPH étendue aux garçons âgés de 10 à 14 ans**

Le Cap-Vert a étendu la vaccination contre le virus du papillome humain (VPH) aux garçons âgés de 10 à 14 ans, a annoncé, dimanche à Praia, la coordinatrice du programme élargi de vaccination, Ivaniilda Santos.

L'inclusion des garçons a été possible grâce à un don de 50.000 doses de vaccin contre le VPH émanant du gouvernement brésilien, a indiqué Mme Santos, soulignant que pour cette opération les équipes sanitaires se rendront dans les écoles et siégeront en permanence dans les centres de santé avec pour

**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ**  
**La RD Congo connaît l'une des plus grandes épidémies de choléra au monde**

Plus de 41.000 cas de choléra, dont 314 décès, ont été signalés cette année en République démocratique du Congo (RDC), ce qui en fait l'une des plus grandes épidémies de choléra au monde, a indiqué vendredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Alors que la crise sanitaire complexe en RDC s'est aggravée depuis le début de l'année, les cas de choléra ont de nouveau augmenté dans le pays, avec les cas concentrés dans l'est touché par les conflits, a indiqué l'OMS dans un communiqué. Après un premier pic en avril 2023, environ 1.000 cas ont été signalés chaque semaine, a précisé l'OMS, soulignant que des épidémies plus importantes et plus durables représentent des défis supplémentaires pour les agents de santé, déjà surchargés.

Le choléra est une infection diarrhéique aiguë provoquée par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés par le bactérie Vibrio cholerae.

Le choléra reste à l'échelle mondiale une menace pour la santé publique et un indicateur de l'absence d'équité et de l'insuffisance du développement social. Selon l'OMS, entre 1,3 et 4 millions de cas de choléra et entre 21.000 et 143.000 décès dus au choléra sont signalés chaque année dans le monde. En octobre 2023, le gouvernement de la RDC a lancé un plan visant à éliminer la maladie d'ici à 2030.

**La dengue deviendra endémique en Europe et aux Etats Unis**

La dengue va se propager dans un certain nombre de régions d'Europe et des Etats-Unis face au changement climatique et devenir une maladie endémique, ce qui entraînera une surcharge des systèmes de soins de santé, a déclaré Jeremy Farrar, scientifique en chef de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

"La dengue deviendra endémique, notamment aux Etats-Unis et dans plusieurs régions d'Europe", a-t-il déclaré, lors d'un événement organisé par le média européen Politico.

Le scientifique a expliqué que les moustiques porteurs du virus vivaient dans des climats chauds et que leur population en Europe avait augmenté ces dernières années. "Cela va surcharger nos systèmes de santé", a-t-il ajouté, notant que chaque enfant hospitalisé pour la dengue doit généralement être admis aux soins intensifs.

Jeremy Farrar a également indiqué que la situation de la dengue devrait inciter l'Europe à évaluer les risques que le changement climatique pourrait avoir pour la santé publique.

La dengue prévaut dans les pays avec un climat tropical et subtropical.

Le virus est transmis par des moustiques femelles. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) note qu'au cours des dernières années, la dengue est devenue une infection qui se propage rapidement dans toutes les régions de l'OMS. Le nombre d'infections est estimé à entre 100 et 400 millions de cas par an. Selon des informations de l'OMS, plus de 80 % des cas évoluent généralement facilement et sont asymptomatiques. Toutefois, le virus risque de provoquer une maladie aiguë de type grippal pouvant entraîner des complications potentiellement mortelles.

objectif de de vacciner environ 26.500 garçons. "Avec cette nouvelle campagne, la vaccination est devenue systématique pour les deux sexes", a-t-elle ajouté.

En effet, seules les filles étaient ciblées depuis le lancement du vaccin contre le VPH au Cap-Vert, le 8 février 2021.

Ce choix s'expliquait en son temps par le fait qu'il a été noté que le vaccin prévient 70 % des cas de cancers dont celui de l'utérus qui affecte beaucoup les Capverdiennes.

APS



## AFRIQUE DU SUD

**Pretoria réaffirme son soutien au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui**

Le représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'ONU, Marthinus van Schalkwyk, a réaffirmé lundi le soutien de son pays aux efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, pour parvenir à une solution politique "juste, durable et mutuellement acceptable", prévoyant l'autodétermination du peuple sahraoui.

A l'issue de l'adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution qui proroge jusqu'au 31 octobre 2024 le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), M. Van Schalkwyk a réaffirmé devant la presse la position constante de Pretoria en soutien aux efforts de l'ONU et de son envoyé personnel, réitérant son appui en faveur d'une "solution politique juste, durable et mutuellement acceptable", permettant l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental". Dans ce contexte, "nous

continuons de soutenir les efforts du peuple sahraoui et de ses représentants, le Front Polisario, pour restaurer la paix dans la région", a-t-il plaidé. Dans une résolution qui renouvelle pour un an le mandat de la Minurso, le Conseil a appelé lundi les parties au conflit (Maroc et Front Polisario) à "reprendre les négociations sous les auspices du Secrétaire général, sans conditions préalables et de bonne foi", avec l'objectif de parvenir à "une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental". La résolution du

Conseil s'est félicitée par ailleurs des "efforts" de Staffan de Mistura, lequel a pu se rendre en septembre dernier pour la première fois depuis sa nomination en 2021, dans les territoires occupés, assistant notamment sur place à la répression d'une manifestation pacifique organisée par des militants sahraouis qui demandaient l'exercice de leur droit à l'autodétermination. Elle a encouragé "vivement" les deux parties au conflit "à s'engager auprès de l'Envoyé personnel pendant toute la durée du processus (politique), dans un esprit de réalisme et de compromis, en vue de le faire aboutir"

## MALI

**La Minusma quitte la ville de Kidal**

La Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations unies pour la Stabilisation au Mali (Minusma) a quitté mardi la ville de Kidal (nord), suite au départ des derniers membres de son personnel par avion et par

convoi terrestre, a indiqué un communiqué de la Minusma. Le retrait définitif de Kidal était prévu pour le 15 novembre prochain selon le calendrier préétabli avec les autorités de la transition. Le départ de Kidal marque

ainsi la fermeture de la huitième base de la MINUSMA sur un total de 13, dans le centre et le nord du Mali, ainsi qu'à Bamako, la capitale. Depuis juillet, la Mission a retiré du Mali près de 6.000 membres du personnel

civil et en uniforme, dans le cadre de la résolution 2690 (2023) du Conseil de sécurité des Nations unies. La Mission est déterminée à parachever son retrait dans les délais prescrits, à savoir d'ici au 31 décembre 2023.

## BURKINA FASO

**40 terroristes neutralisés par l'armée**

L'armée burkinabè a annoncé avoir neutralisé 40 terroristes lundi dans une frappe aérienne dans la zone de Nassoumbou, près de la frontière malienne.

Selon l'armée, les terroristes étaient rassemblés pour une réunion sous des arbres près d'une mare, lorsqu'ils ont été ciblé par les forces aériennes.

Cette frappe aérienne est un coup dur porté aux terroristes au Burkina Faso, qui est confronté à une insurrection terroriste depuis 2015.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

**25 candidats à la présidentielle de décembre**

La Cour constitutionnelle de la République démocratique du Congo (RDC) a validé lundi la candidature de Moïse Katumbi à l'élection présidentielle du 20 décembre prochain, ce qui porte le nombre de candidats à 25, a rapporté la radio de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en RD Congo (MONUSCO), Radio Okapi.

La candidature de l'opposant et chef de file de la coalition "Ensemble

pour le changement" était contestée par deux requêtes portant principalement sur des allégations de nationalité étrangère prétendument détenue par Moïse Katumbi. La première a été jugée irrecevable, tandis que la seconde a été déclarée recevable, mais non fondée.

Selon l'avocat de Moïse Katumbi, Hervé Diakiese, "son client dispose d'un certificat de nationalité congolaise délivré en

bonne et due forme par des autorités compétentes et qui est le seul document valable, attestant la nationalité en droit congolais". La Cour constitutionnelle a validé, ainsi les 25 candidatures déposées auprès de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), pour l'élection présidentielle de décembre 2023. En plus du président sortant Félix Tshisekedi, les opposants Martin Fayulu et Moïse

Katumbi, ainsi que le prix Nobel de la paix 2018 Denis Mukwege ont présenté leurs candidatures. Parmi les autres candidats figurent aussi deux anciens Premiers ministres de l'ancien président Joseph Kabila, à savoir Augustin Matata et Adolphe Muzore, ainsi que le député Delly Se-sanga. La présidentielle du 20 décembre aura lieu concomitamment avec des élections législatives et provinciales.

**L'escalade des affrontements dans l'est de la RDC menace la livraison d'aide humanitaire (ONU)**

Les récents affrontements entre forces gouvernementales et rebelles dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) provoquent une grave escalade du conflit et menacent la livraison d'aide humanitaire, a rapporté lundi un porte-parole de l'ONU.

La mission de maintien de la paix de l'ONU en RDC a fait savoir qu'elle était préoccupée par les affrontements dans la province du Nord-Kivu entre les membres des milices du Mouvement du 23 mars (M23), les forces armées congolaises et les coalitions de groupes armés, affrontements qui sont quotidiens depuis le début du mois, a rapporté Stéphane Dujarric, porte-parole en chef du secrétaire général de l'ONU, Antonio

Guterres. "Ces affrontements, qui se déroulent dans les territoires de Masisi, de Rutshuru et de Nyiragongo, représentent une escalade grave du conflit", a indiqué M. Dujarric. "Ils sont aussi une menace sérieuse pour les opérations d'aide humanitaire et pour les sites accueillant des personnes déplacées à la périphérie de Goma". Le porte-parole a indiqué que les forces de paix de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC (MONUSCO) avaient déployé une force de réaction rapide à Rutshuru pour protéger les civils. Elles travaillent en collaboration étroite avec les forces armées congolaises et la force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est et effectuent des

patrouilles pour protéger Goma, a-t-il précisé. "Elles ont également établi des périmètres de sécurité autour des centres de distribution d'aide humanitaire près de notre base de Kitchanga et escorté la livraison de denrées non-alimentaires et d'autres aides humanitaires dans cette zone, où approximativement 25.000 personnes déplacées internes recherchent une protection autour de la base de la mission", a indiqué M. Dujarric. Du fait du conflit dans l'est de la RDC, l'Organisation internationale de l'ONU pour les migrations estime que le nombre de personnes déplacées dans le pays s'élève à 6,1 millions, soit une augmentation de 17 % par rapport à la même période il y a un an.

## SOMALIE

**Le mandat de la Mission onusienne en Somalie prorogé d'un an**

Le Conseil de sécurité de l'ONU a prorogé mardi jusqu'au 31 octobre 2024 le mandat et les tâches confiés à la Mission d'assistance des Nations unies en Somalie (MANUSOM).

En adoptant à l'unanimité la résolution 2705 (2023), le Conseil encourage la Mission à accompagner les efforts du Gouvernement fédéral somalien et des Etats membres de la fédération pour faire progresser l'établissement de l'Etat, notamment l'élaboration d'un régime fédéral et le processus de révision de la Constitution, et tenir des élections libres et régulières, au moyen de processus inclusifs et transparents aux niveaux national et local.

La MANUSOM aura également pour tâches d'aider à appuyer l'extension de l'autorité de l'Etat et accélérer l'application de la Stratégie nationale de stabilisation et des plans de stabilisation des Etats.

Aux termes de cette résolution, la Mission sera également chargée d'appuyer la consolidation de la paix, notamment par la mise en place d'une gouvernance locale, de la prestation de services et de processus démocratiques, en particulier la formation de conseils de district.

Le Conseil l'encourage également à appuyer la Somalie pour veiller à l'instauration et à l'exécution de plans visant à protéger les civils et les populations dans les secteurs qui sont le théâtre d'opérations militaires et veiller à fournir un appui opportun et équilibré à toutes les zones, y compris aux zones nouvellement ou récemment reprises au groupe terroriste El Chabab et dans les zones fragiles.

Le représentant de la Somalie s'est félicité de l'initiative prise par le Conseil de la transition pour que la présence des Nations Unies s'aligne sur les priorités de développement à long terme, de son gouvernement.

Selon le délégué, cette présence, en particulier la MANUSOM, doit répondre "sans ambiguïté" aux attentes du Gouvernement, "y compris s'agissant du plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Somalie".

Le Ghana, qui s'exprimait au nom des A3 (Gabon, Ghana et Mozambique), a déclaré défendre la levée de l'embargo sur les armes en Somalie, qui permettrait aux autorités d'acquérir des armes essentielles pour lutter contre des groupes terroristes armés comme les Chabab.

**La mission de l'UA forme de nouveaux officiers militaires pour aider à stabiliser la Somalie**

La Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) a débuté mardi la formation des officiers qui ont récemment rejoint cette mission pour aider à stabiliser le pays. L'ATMIS a déclaré que "cette formation, menée à Mogadiscio, permettrait à ces officiers de mettre à niveau rapidement leurs connaissances sur le mandat et les opérations de l'ATMIS dans ce pays".

"Ils seront formés sur différents sujets tels que les opérations militaires, le code de conduite, le droit humanitaire international et la protection de l'enfance", a indiqué la mission de l'UA dans un communiqué.

L'ATMIS a intensifié la formation à la suite de la demande récente du gouvernement somalien d'une pause technique de trois mois dans la phase finale du retrait des troupes de l'ATMIS du pays dans le cadre d'un effort militaire majeur contre le groupe terroriste shebab.

Selon les plans de sécurité de la Somalie, l'ATMIS doit retirer ses troupes au cours des 14 prochains mois avant de quitter complètement le pays d'ici à la fin de l'année 2024, tandis que les forces de sécurité somaliennes assumeront la responsabilité primaire de la sécurité dans cette zone.

L'ATMIS devait réduire ses effectifs de 3.000 soldats supplémentaires en septembre, après le retrait de 2.000 soldats et la remise de six bases militaires à l'armée somalienne en juin. Selon l'ONU, une conférence de haut niveau consacrée à l'architecture de sécurité post-2024 en Somalie et aux besoins de ce pays devrait avoir lieu à New York aux Etats-Unis en décembre prochain.

APS

## PALESTINE

**Agression sioniste: coupure "totale" d'internet et du téléphone à Ghaza**

L'opérateur palestinien de télécommunications Paltel a annoncé mercredi une coupure "totale" des lignes téléphoniques et d'internet dans la bande de Ghaza, assiégée et bombardée par l'armée d'occupation sioniste qui prend sans retenue aucune, pour cibles des quartiers entiers dans la bande, avec en point de mire essentiellement des enfants, des femmes et des personnes âgées.

"Nous avons le regret d'annoncer aux compatriotes de notre pays bien-aimé une interruption totale des communications et des services internet à Ghaza", a indiqué Paltel sur le réseau social X (anciennement Twitter). Les communications et internet avaient déjà été coupées dans la bande de Ghaza vendredi alors que l'armée d'occupation poursuit ses intenses bombardements barbares sur le territoire palestinien, privant ses 2,4 millions d'habitants de contact. Elles ont été rétablies progressivement à partir de dimanche. Lors de cette première coupure, l'organisation Human Rights Watch (HRW), a averti que la coupure des communications et de l'Internet dans la bande de Ghaza, qui fait l'objet depuis le 7 octobre d'agressions sionistes barbares, pourrait dissimuler "des atrocités de masse". Débo-

rah Brown, responsable de l'ONG, a déclaré dans un communiqué publié samedi que l'absence d'information pouvait servir de "couverture pour les atrocités massives et contribuer à l'impunité pour les violations des droits de l'Homme" commises par les forces de l'occupation sioniste. Pour sa part, l'ONG Amnesty International (AI) a affirmé que l'organisation "a perdu la communication avec ses employés à Ghaza". L'ONG a souligné que cette coupure de communication "signifie qu'il sera de plus en plus difficile d'obtenir des informations et des preuves nécessaires concernant les violations des droits de l'Homme et les crimes de guerre commis (par l'entité sioniste) contre les civils palestiniens à Ghaza, et d'entendre directement ceux qui sont victimes de ces violations". De son côté, le

service "NetBlox", qui surveille la connexion Internet, a évoqué "l'effondrement des communications dans la bande de Ghaza". Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), plusieurs agences des Nations unies ont perdu le contact avec leurs équipes à Ghaza. Le Croissant-Rouge palestinien a également annoncé sur le site X (anciennement Twitter), avoir "perdu le contact avec son centre d'opérations et toutes ses unités dans la bande de Ghaza, à cause des autorités (sionistes) qui ont coupé les communications radio, cellulaires et Internet". Le bilan des massacres perpétrés depuis le 7 octobre par les forces sionistes contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée ne cesse de s'alourdir, s'établissant mardi à 8.610 martyrs, et plus de 23.000 blessés.

**Borrell condamne "fermement" les attaques de colons sionistes contre des Palestiniens**

Le chef de la diplomatie de l'UE Josep Borrell a "fermement" condamné mardi les attaques commises par des colons sionistes contre des Palestiniens en Cisjordanie occupée, faisant partie de sa "vive inquiétude" à ce sujet.

Lors d'échanges avec les ministres des Affaires étrangères d'Arabie saoudite, d'Egypte et de Jordanie, ainsi qu'avec le se-

crétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), M. Borrell a également abordé "la nécessité urgente de restaurer l'horizon politique et de relancer le processus de paix, ainsi que de parvenir à un règlement permanent et durable de ce conflit, fondé sur la solution à deux Etats", selon un communiqué. L'entité sioniste a maintenu mardi la

bande de Ghaza sous le feu de ses bombardements et tirs de canons, faisant des dizaines de martyrs dans un nouveau massacre dans les deux camps de réfugiés de Jabalya et Nuseirat.

Au moins 8.610 Palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 23.000 autres ont été blessés lors de l'agression sioniste continue contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie

occupée, a annoncé mardi, le ministère palestinien de la Santé.

Selon le ministère, cité par l'agence palestinienne de presse Wafa, le nombre de martyrs palestiniens a augmenté à 8.485 à Ghaza et 125 en Cisjordanie occupée. En outre, 1.950 Palestiniens sont portés disparus. Parmi eux, au moins 1.050 enfants qui pourraient être sous les décombres.

**La Bolivie rompt ses relations diplomatiques avec l'entité sioniste**

Le gouvernement bolivien a annoncé mardi la rupture des relations diplomatiques avec l'entité sioniste, condamnant les crimes de guerre perpétrés contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza.

"La Bolivie a décidé de rompre ses relations diplomatiques" avec l'entité sioniste, a déclaré lors d'une conférence de presse, le vice-ministre des Affaires étrangères Freddy Mamani, selon la chaîne de télévision bolivienne "Erbol".

Le gouvernement bolivien a affirmé que cette décision intervient en signe de rejet et de condamnation de l'agression militaire aggressive menée dans

la bande de Ghaza par les forces d'occupation sionistes qui a fait, depuis le 7 octobre, au moins 8.610 Palestiniens martyrs et plus de 23.000 blessés.

"Nous exigeons la fin des attaques (...) qui ont causé jusqu'à présent des milliers de morts civils et le déplacement forcé de Palestiniens", a déclaré la Secrétaire générale de la Présidence, María Nelia Prada, au cours de la même conférence, annonçant l'envoi d'aide humanitaire dans la bande de Ghaza.

Le bilan des agressions sionistes contre le peuple palestinien en Ghaza et en Cisjordanie occupée s'est élevé mardi à 8.610 Palestiniens martyrs et plus de l'agence Wafa.

**La Colombie rappelle son ambassadeur auprès de l'entité sioniste**

La Colombie a rappelé son ambassadeur auprès de l'entité sioniste en raison de son agression contre Ghaza, a annoncé mardi le président colombien Gustavo Petro. "J'ai décidé de rappeler notre ambassadeur pour consul-

tation", a-t-il écrit sur X (anciennement Twitter). Le ministère colombien des Affaires étrangères a précisé mardi dans un communiqué que le gouvernement exprimait son rejet le plus ferme des agressions sionistes à

Ghaza, réitérant l'urgence d'un cessez-le-feu et l'obligation de respecter le droit international humanitaire. La solution à deux Etats "et le dialogue entre les parties devraient apporter la paix dans la région", a-t-il ajouté.

Cette décision colombienne survient quelques heures seulement après que la Bolivie a rompu ses relations avec l'entité sioniste et que le Chili a lui aussi rappelé son ambassadeur pour consultations.

## SYRIE

**Moscou juge "inacceptables" les frappes de l'armée sioniste en Syrie**

Le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov a jugé mardi "inacceptables" les frappes de l'armée sioniste en Syrie, lors d'un appel avec son homologue syrien Fayçal Meqdad, selon le ministère russe des Affaires étrangères. Sergueï Lavrov a souligné qu'il était "inadmissible que l'escalade militaire s'étende à la Syrie et d'autres pays de la région", d'après le communiqué. Il a noté le caractère "inacceptable" des frappes de l'armée sioniste sur le territoire syrien, devenues plus fréquentes dans le contexte des événements autour de la bande de Ghaza, a ajouté le ministère. "Les ministres ont insisté sur le danger que représentent les tentatives de forces extérieures de transformer le Moyen-Orient, dans la situation explosive actuelle, en une arène où se règlent des comptes géopolitiques", lit-on encore dans le communiqué.

## BRÉSIL

**Le Tribunal suprême électoral déclare une fois de plus Bolsonaro inéligible**

Le Tribunal supérieur électoral (TSE) du Brésil a de nouveau déclaré inéligible mardi l'ancien président Jair Bolsonaro, pour avoir commis un "abus de pouvoir" en utilisant les célébrations du bicentenaire de l'indépendance, le 7 septembre 2022, à des fins électORALES.

Le leader d'extrême droite avait déjà été condamné à huit ans d'inéligibilité en juin, accusé par le même tribunal d'abus de pouvoir pour avoir mis en doute sans preuve la fiabilité des urnes électroniques lors d'une réunion avec des ambassadeurs étrangers dans la résidence officielle. Avec une majorité de cinq voix contre deux, les juges du TSE ont de nouveau déclaré M. Bolsonaro inéligible pour huit ans, estimant qu'il avait utilisé les événements de commémoration de la fête nationale à Brasilia et à Rio de Janeiro au profit de sa campagne de réélection. Les célébrations ont été financées par des fonds publics et retransmises par les médias officiels. Bien que la décision n'ait aucun effet pratique pour l'ex-président, déjà empêché de participer aux élections de 2020, le TSE lui a également infligé une amende de 425.000 reais (environ 80.000 euros). Le TSE a aussi déclaré inéligible le candidat de M. Bolsonaro à la vice-présidence, le général Walter Braga Netto, qui doit également s'acquitter d'une amende de quelque 212.000 reais (environ 40.000 euros). Le juge Alexandre de Moraes a souligné lors de l'audience diffusée sur la chaîne du tribunal qu'"il existe des preuves solides d'abus de pouvoir" de la part de MM. Bolsonaro et Braga Netto. "Il y a eu une véritable fusion entre l'acte officiel et l'acte électoral", a-t-il affirmé. Le 7 septembre 2022, bicentenaire de l'indépendance de cette ancienne colonie portugaise, Jair Bolsonaro avait rameuté des milliers de partisans pour des défilés militaires aux allures de meeting, en pleine campagne électorale. Lors de cet événement, il a déclaré à des dizaines de milliers de partisans qu'il y avait une "lutte du bien contre le mal" au Brésil, faisant allusion à son adversaire Luiz Inacio Lula da Silva, qui l'a finalement battu lors de la présidentielle.

## COLOMBIE

**Le mandat de la Mission de vérification des Nations Unies reconduit pour un an**

Le Conseil de sécurité de l'ONU, a reconduit lundi pour un an, jusqu'au 31 octobre 2024, le mandat de la Mission de vérification des Nations unies en Colombie. Adoptée à l'unanimité, la résolution 2704 (2023) n'apporte aucun nouveau changement au mandat de Mission, élargi par deux fois depuis le début de l'année, mais ouvre la porte à une nouvelle extension en cas d'accord de cessez-le-feu entre le Gouvernement colombien et "le groupe armé qui se fait appeler Etat-major central (EMC)".

Le Conseil se déclare par ailleurs disposé à coopérer avec le Gouvernement colombien en vue de la nouvelle reconduction du mandat de la Mission par voie d'accord entre les parties. Le Conseil exhorte les parties, avec le soutien des institutions publiques et des forces de sécurité compétentes ainsi que de la société civile, y compris de la jeunesse, à unir leurs efforts afin de continuer de faire fond sur les progrès accomplis et de résoudre les problèmes actuels, notamment la poursuite des violences dans les zones touchées par le conflit, en mettant en œuvre intégralement l'Accord final, notamment la réforme rurale, la participation politique inclusive, ses dispositions relatives aux questions ethniques, ainsi que la lutte contre les drogues, y compris au moyen de programmes de substitution de cultures. Il rappelle aussi les répercussions disproportionnées du conflit sur les femmes et ses effets sur les personnes appartenant à des communautés autochtones et afro-colombiennes.

## PUBLICATION

## Parution d'un nouvel ouvrage sur le rôle de la femme algérienne durant la Guerre de libération

L'ouvrage "Haraïr El Djazaïr, une histoire de combat", de l'écrivaine et journaliste Zahra Berriah, revisite les qualités de la femme algérienne, qui a mené une épopée de lutte durant la guerre de libération (1954-1962) pour que la femme algérienne vive libre et indépendante.

Ce livre en arabe, récemment publié par la maison d'édition Dar El-Akram, avec le soutien du ministère des Moudjahidines et Ayant droits, met en lumière le rôle de la femme algérienne, qui a accompagné son frère dans une épopée de lutte contre l'occupation française, défiant la barbarie des colonisateurs, la torture et l'emprisonnement, en donnant l'exemple du courage et du sacrifice.

Cet ouvrage, en deux parties, évoque 169 noms de femmes moudjahidines et martyres, objet d'une recherche sur leur lutte au cours de la Guerre de libération à partir de sources historiques puisées dans les Directions des wilayas des Moudjahidines, a souligné à l'APS l'écrivaine Zahra Berriah.

Cette publication, actuellement exposée au pavillon du Ministère des Moudjahidines et des

Anty-droits, dans le cadre de la 26ème édition du Salon International du livre "Sila" à Alger, est considérée comme une halte pour honorer les femmes Moudjahidines et martyres, qui ont accompli des miracles et leur souvenir restera immortel dans la mémoire, a souligné l'auteure du livre, qui a fait savoir qu'elle l'avait écrit plusieurs années après avoir enregistré des témoignages vivants de ces valeureuses

femmes et s'est déplacée à travers les différentes wilayas du pays pour les rencontrer et écouter avec fierté l'histoire de leur lutte.

A noter que ce travail de recherche a, avant sa publication, reçu le prix "1er novembre 1954" de l'édition 2020, a indiqué la journaliste Zahra Berriah, qui a pris sa retraite après une longue expérience au quotidien El-Djoumhouria paraissant à Oran.

L'écrivaine Zahra Berriah,

née dans la ville d'Oran et titulaire de plusieurs diplômes dans diverses spécialités, détient un riche répertoire d'ouvrages et d'articles dans la presse écrite et audiovisuelle, ainsi que des créations littéraires, dont "Le Port de l'amour froid", "Les yeux des amoureux", "Ton nom est Palestine" et "Oran... montre-moi la source de ta tendresse" et d'autres contributions au quatrième art.

## SILA 2023

## Malek Bennabi, intellectuel hors pair et encyclopédie ambulante (Conférence)

Des chercheurs en patrimoine islamique ont affirmé, mardi à Alger, lors d'une Conférence internationale intitulée "Malek Bennabi et les questions de l'heure" organisée dans le cadre du programme culturel de la 26e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), que Malek Bennabi (1905-1973) fut un intellectuel hors pair et une encyclopédie ambulante.

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a affirmé, dans une allocution lue en son nom par le Directeur du livre au ministère, Tidjani Tama à l'ouverture des travaux de cette Conférence organisée à l'occasion du 50e anniversaire de la disparition de Malek Bennabi, que la célébration de la mémoire de cet intellectuel témoignait de notre fidélité à ce qu'il représente de l'élite algérienne en quête d'un avenir meilleur pour la nation.

Il ne faut pas se contenter d'évoquer le projet intellectuel de Malek Bennabi, a-t-elle souligné, mais plutôt simplifier et généraliser la vision profonde qu'il avait proposée au profit des étudiants notamment dans les do-

maines liés à la pensée et à la culture.

"Malek Bennabi nous a laissé un patrimoine riche en ouvrages et un projet intellectuel omniprésent dans les universités et les centres de recherche dans le monde arabo-musulman et à l'échelle internationale", a poursuivi le ministre.

Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Mohamed Mamoune El-Kacimi a, son côté, appelé la nouvelle génération algérienne à lire de manière attentive les livres de Malek Bennabi pour une compréhension de l'islam authentique, soulignant que Bennabi était l'héritier de la pensée d'Ibn Khaldoun.

L'enseignant Mohamed Taher Missaoui de l'Université de Malaisie et qui est aussi traducteur de certaines œuvres de Bennabi vers l'anglais, a indiqué que "la production intellectuelle de Malek Bennabi n'était pas locale, d'un horizon étroit et occupé par le traitement des questions de sa Patrie seulement, mais il était singulier et pétro d'une pensée universelle humaine qui ne se dissocie pas des problèmes et des grandes questions univer-

selles humaines".

A son tour, l'enseignant universitaire, Boumediene Bouzid, également coordinateur de la conférence, a mis en avant dans son intervention, la nécessité de "retraduire le patrimoine laissé par le défunt Malek Bennabi parmi les œuvres, d'autant que certaines traductions ont défiguré les idées de Bennabi et les ont sorties de leur contexte, et ce en vue d'en fournir une vision claire".

De son côté, le chercheur Ammar Talbi a abordé, dans son intervention, les références et les sources de formation du penseur Malek Bennabi au niveau culturel et intellectuel, estimant que ce "penseur génie" est la résultante de la dynamique de son époque et de son environnement et une partie du discours réformateur et de la pensée de renaissance que l'Algérie avait connus à une certaine époque".

Abdelkader Bouarfa de l'Université d'Oran 2 a indiqué dans son intervention, que "nous avons besoin, après un demi-siècle, d'une nouvelle lecture de la pensée et de la réalisation du penseur Malek Bennabi et de son évaluation critique loin des sen-

timents et de la magie de la géographie et de l'histoire, car il se veut le capital symbolique de l'Algérie et un de ses éminents penseurs", mais estime que "cette place requiert la critique et son emploi de manière à faire profiter la stratégie de la Nation dans l'évolution et le progrès".

Malek Bennabi figure parmi les penseurs éminents dans le monde musulman du 20e siècle. Il s'est spécialisé dans les concepts des "problèmes de la civilisation", "les questions de la colonisation", "la culture", "la pensée islamique", "les conditions de la renaissance" et est connu pour son célèbre concept "colonialisabilité".

Malek Bennabi compte à son actif plus d'une trentaine d'ouvrages en langues arabe et française dont "Le phénomène coranique" (1946), "Les conditions de la renaissance" (1948), "Idée D'un Commonwealth Islamique" (1958), "Le problème de la culture" (1959) et "Le problème des idées dans le monde musulman" (1970). Jusqu'à aujourd'hui, ses idées font l'objet d'études dans différentes universités à travers le monde.

## L'engagement en littérature africaine s'imprègne des réalités sociales du continent (écrivains)

Le racisme, les inégalités sociales et la condition féminine constituent les principaux thèmes de la littérature "engagée" en Afrique, ont souligné mardi à Alger des écrivains réunis en marge du 26e Salon international du livre d'Alger (Sila).

S'exprimant lors d'une rencontre sur l'engagement dans les littératures africaines, les participants ont relevé que les réalités sociales et politiques du continent alimentent principalement les littératures africaines, exprimées en langue française.

L'écrivaine et nouvelliste algérienne Soumia Mimoune, a soutenu que la littérature est un "maillon fort" pour défendre les causes de la décolonisation et de libération, soulignant que son œuvre s'imprègne des réalités sociales comme la condition féminine, le racisme et l'écologie.

De son côté, l'écrivain et essayiste sénégalais, Souleymane Gassama, dit Elgas, a affirmé que l'engagement dans les littératures africaines s'est incarné à travers les réalités sociales et politiques auxquelles sont confrontés les pays du continent.

Ses œuvres, a-t-il mentionné, s'intéressent particulièrement aux questions d'identité et de démocratie dans le continent africain, rappelant à ce propos que "Les bons ressentiments", un essai sur le malaise postcolonial qui explore la complexité des relations entre les écrivains africains et l'Occident et la "tentation" de la surenchère identitaire.

L'auteur sénégalais rappelle également que son carnet de voyage intitulé "Un Dieu et des mœurs", publié en 2015, dénonce notamment l'excision et les inégalités sociales dans son pays.

Le romancier togolais Kossi Komla-Bri, une des figures de la littérature de la migration en langue italienne, estime que l'engagement en littérature est "un acte politique" par lequel l'auteur défend une cause ou une idée portant sur les valeurs, les droits de l'homme ou toute autre question en lien avec la société.

Dans "Embracismes", un recueil d'anecdotes amères sur les vécus des minorités et des citoyens de nationalités différentes vivant en Italie, l'auteur explique qu'il vise à démasquer avec ironie l'ethnocentrisme et les stéréotypes.

Sous le slogan "L'Afrique écrit l'avenir", le 26e Sila est ouvert au public tous les jours jusqu'au 4 novembre, de 10h00 à 22h00 au Palais des expositions à Alger.

## Le ministre de la Communication signe son nouveau livre

Le ministre de la Communication, le Dr Mohamed Laagab, a animé, mardi à Alger, une séance de vente-dédicace de son livre "Le journaliste exceptionnel... comment écrire dans les médias modernes", dans le cadre de la 26e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA).

La vente-dédicace a eu lieu au stand de la maison d'édition et de distribution "Dar el Wai", au niveau du pavillon central du Salon, où le ministre de la Communication, présent en tant qu'écrivain, a discuté avec les visiteurs et les journalistes désireux d'acheter son nouveau livre.

Dans une allocution à cette occasion, M. Laagab a indiqué que "la principale idée du Salon consiste à rapprocher le livre des lecteurs, tandis que la vente-dédicace est une idée culturelle visant à rapprocher l'écrivain du lecteur", et d'établir entre eux un lien privilégié.

C'est un événement culturel organisé dans toutes les expositions internationales. Il a ajouté que sa nouvelle publication, parue en langue arabe, est un livre "académique de formation, destiné aux journalistes et aux étudiants de l'information et de la communication en premier lieu", qui "fournit les bases de la rédaction journalistique pour la presse électronique, écrite, audiovisuelle ou autre".

Pour M. Laagab, ce livre "renferme plusieurs éléments qui échappent parfois à la plupart des journalistes algériens, à l'instar du traitement des chiffres, des sondages d'opinion non-officiels, la recherche sur internet, comment réaliser une entrevue réussie et comment rédiger un titre réussi...", estimant dans ce contexte que la presse algérienne souffre "d'un grand manque dans cet aspect, à savoir l'aspect professionnel".

A cet effet, Il a formé le vœux de voir ce livre apporter "une plus-value et de nouvelles choses à ceux qui désirent apprendre".

Répondant à une question sur la couverture par les médias algériens des agressions sionistes barbares contre la bande de Ghaza, le ministre de la Communication a affirmé que "tous les médias algériens, sans exception aucune, notamment privés et publics, presse écrite, électronique et audiovisuelle ont été à la hauteur de l'événement (...) et ont œuvré, dans la mesure du possible et dans la limite des moyens disponibles, à faire entendre la voix des frères Palestiniens au monde entier et à diffuser les images de la barbarie de l'agression sioniste".

A ce propos, M. Laagab a adressé à ces institutions et à tous les journalistes algériens qui se sont solidarisés avec Ghaza, ses salutations et remerciements ainsi que l'expression de sa haute considération et estime.

Abordant le sujet de l'Afrique qui est à l'honneur dans ce salon, le ministre a indiqué que "la blackout occidental sur Ghaza est le même blackout imposé à l'Afrique, car ce continent est pour les médias occidentaux sous-développé, bien qu'il comporte tant de belles choses notamment des penseurs, des intellectuels, des cinéastes, des artistes, des plasticiens, des journalistes, etc...". Le ministre a appelé, en outre, "à donner une impulsion à l'information culturelle" en Algérie et à ce que "les médias s'intéressent davantage à la culture, aux poètes, aux intellectuels, aux écrivains, aux artistes plasticiens et autres, comme ce fut le cas dans les années 1970 et 1980 (...)".

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

### Biden va annoncer des mesures pour limiter les risques liés à l'IA

Joe Biden va annoncer lundi une vaste série de mesures pour réglementer l'usage de l'intelligence artificielle (IA) afin de limiter les risques liés à cette technologie en plein essor, a indiqué la présidence américaine.



Selon la Maison Blanche, M. Biden va signer un décret présidentiel établissant de nouvelles règles de sécurité pour tous les systèmes d'IA, et exiger de ceux qui les mettent au point qu'ils partagent les résultats de leurs essais de sécurité avec les autorités américaines.

Le décret vise également à prévenir les risques liés à au développement par l'IA de produits biologiques dangereux, et faire en sorte qu'elle ne soit pas utilisée pour escroquer les consommateurs. Cette initiative constitue "l'action la plus vaste jamais entreprise pour protéger les Américains des risques potentiels liés aux systèmes d'IA", assure la Maison Blanche dans un communiqué. La vice-

présidente américaine, Kamala Harris est attendue en Grande-Bretagne pour un sommet qui réunira mercredi et jeudi dirigeants politiques, représentants de la tech et chercheurs pour un premier sommet destiné à discuter de l'essor fulgurant de cette révolution technologique. Ce sommet, qui réunira notamment le Premier ministre britannique Rishi Sunak, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen et le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, doit aborder les craintes suscitées par l'IA, en matière de cyberattaques, de désinformation, de pertes d'emplois ou de fraudes notamment.

### Le SG de l'ONU charge des experts d'élaborer des recommandations sur l'IA d'ici fin 2023

Le secrétaire général de l'ONU a mis en place jeudi un comité d'experts chargé de faire, d'ici la fin de l'année, des recommandations dans le domaine de l'intelligence artificielle, technologie aux "possibilités incroyables" accompagnées de "risques" pour la démocratie et les droits humains.

L'année écoulée a vu une avancée extraordinaire des capacités et de l'utilisation de l'intelligence artificielle, via des chatbots, le clonage de voix, des générateurs d'images, des applications vidéo et bien plus", a déclaré Antonio Guterres à la presse. "En ces temps difficiles, l'IA pourra permettre des progrès extraordinaires pour l'humanité", a-t-il ajouté, évoquant la prévention des crises, l'éducation, ou encore la lutte contre le changement climatique. Mais "tout cela dépend d'une utilisation responsable des technologies de l'IA et de les rendre accessibles à tous, y compris aux pays développés qui

en ont le plus besoin", a-t-il insisté, notant qu'aujourd'hui l'expertise est "concentrée entre les mains d'une poignée de pays et d'entreprises". "Les risques potentiels de l'IA s'étendent aux graves inquiétudes liées à la désinformation, à l'enracinement des préjugés et des discriminations, à la surveillance et la violation de la vie privée, aux fraudes et à d'autres violations des droits humains", a-t-il mis en garde. "Sans entrer dans des scénarios apocalyptiques, il est déjà clair que l'utilisation malveillante de l'IA pourrait saper la confiance dans les institutions, affaiblir la cohésion sociale et même menacer la démocratie", a ajouté le secrétaire général, qui avait précédemment pointé du doigt les risques de l'utilisation de ces technologies dans le domaine de la défense ou par des organisations terroristes. Dans ce contexte, le chef de l'ONU, qui soutient la création d'une entité des Nations unies pour aider à réguler l'IA, a

mis en place jeudi ce comité consultatif chargé de faire d'ici fin 2023 des recommandations préliminaires dans trois domaines: gouvernance internationale de l'AI, évaluation des risques et des défis, opportunités d'accélérer le développement de l'humanité. "Il doit travailler vite, parce que le temps joue contre nous", a-t-il insisté. Le comité d'une quarantaine de membres inclut des experts dans le domaine des technologies, du droit ou de la protection des données personnelles, issus du monde universitaire, de gouvernements ou encore du secteur privé. Parmi eux notamment, Amandeep Singh Gill, envoyé spécial d'Antonio Guterres pour la technologie, James Manyika, vice-président chargé de l'IA chez Google-Alphabet, Mira Murati, directrice technique de la société américaine OpenAI qui a développé ChatGPT, ou Omar al-Olama, ministre de l'Intelligence artificielle des Emirats arabes unis.

## ESPACE

### La Chine lance avec succès le satellite Tianhui-5

La Chine a lancé avec succès, mercredi, un satellite depuis le Centre de lancement de satellites de Taiyuan, dans la province chinoise du Shanxi (nord). Une version modifiée de la fusée porteuse Longue Marche-6 transportant le satellite Tianhui-5 s'est envolée à 6h50 (heure de Pékin). Le satellite est entré sur l'orbite prévue. Il sera utilisé pour la cartographie géographique, l'arpentage des ressources terrestres, des expériences scientifiques et d'autres missions. Il s'agissait de la 494e mission de vol de la série des fusées Longue Marche.

## BOXE

**L'Algérienne Imane Khelif aux Etats-Unis pour préparer les JO-2024**

La boxeuse algérienne Imane Khelif, vice-championne du monde en titre, s'est rendue à Las Vegas aux Etats-Unis pour poursuivre sa préparation en prévision des Jeux olympiques 2024 de Paris, a-t-on appris mardi auprès de son manager, Nasser Yefsah.

"Imane Khelif se trouve depuis trois jours aux Etats-Unis afin de poursuivre son programme de préparation tracé à l'issue du Tournoi qualificatif organisé le mois de septembre dernier à Dakar. Cette nouvelle étape de préparation entre dans le cadre d'un long processus de préparation en vue des Jeux olympiques 2024 de Paris", a précisé Nasser Yefsah, actuellement aux Etats-Unis, joint par téléphone par l'APS.

La native de Tiaret (24 ans) a entamé le 17 octobre les premiers tests physiques à Paris (France), avant de se rendre aux Etats-Unis pour un stage de préparation qui se poursuivra jusqu'au 17 novembre, sous la conduite de l'entraîneur américain-cubain, Ismail Salas.

"Nous avons programmé un premier stage de préparation destiné aux tests physiques à

Paris (17-27 octobre), sous la conduite des experts de la boxe, mais le vrai travail a commencé aux Etats-Unis avec la programmation de séances bquotidiennes et des combats-tests avec des champions de la boxe et sous la supervision de l'entraîneur Ismail Salas.", a-t-il ajouté.

La vice-championne du monde algérienne se rendra à partir du 17 novembre à Singapour pour livrer son premier combat professionnel, prévu le 23 novembre. "Nous avons prévu un stage de préparation du 17 au 25 novembre à Singapour, une occasion pour Imane Khelif de prendre part à son premier combat professionnel, avant de retourner en France pour continuer sa préparation. La Fédération algérienne a programmé également une participation à un tournoi du 27

janvier au 4 février 2024 en Espagne.", a conclu le manager Nasser Yefsah.

Ayant déjà validé son billet pour les Jeux olympiques 2024 de Paris à l'issue du tournoi pré-olympique qui s'est déroulé à Dakar (Sénégal), la championne algérienne a tenu à remercier les autorités algériennes pour leur "soutien indéfectible" dans l'objectif d'atteindre le podium olympique tant souhaité par la boxe féminine algérienne. "Je ne cesse de remercier le soutien des autorités algériennes, sans oublier le président de l'Association des Comités nationaux Olympiques africains (ACNOA), Mustapha Berraf ainsi que le Comité olympique et sportif algérien pour leur accompagnement tout au long de cette période afin de réaliser mon objectif qui est une médaille



olympique", a confié à l'APS Imane Khelif.

Des progrès impressionnantes ont été réalisés par cette jeune athlète, qui a commencé à pratiquer la boxe en 2016. Deux an-

nées après, elle prend part à son premier championnat du monde de boxe féminine où elle avait été éliminée dès le premier tour, de même qu'aux mondiaux-2019.

**FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE CANOË-KAYAK**  
**«Notre objectif est d'aller aux JO-2024 dans les épreuves de Canoë et Kayak»(présidente)**



La Fédération algérienne des sociétés d'Aviron et de Canoë-Kayak (FASACK) ambitionne de valider le ticket qualificatif aux Jeux olympiques JO-2024 de Paris dans les épreuves de canoë et kayak, à travers la participation de l'Algérie au championnat d'Afrique prévu du 22 au 26 novembre à Abuja (Nigeria), a déclaré la présidente de la FASACK mardi Houria Belhamri.

"Notre objectif est de se qualifier aux prochains JO-2024 dans les épreuves de canoë et kayak, comme on l'a fait en Aviron lors du dernier rendez-vous continental", a-t-elle indiqué à l'APS. Les deux rameurs algériens Nihad Benchadli et Sid Ali Boudina ont validé leur ticket pour le rendez-vous parisien, lors du 15e championnat d'Afrique d'Aviron disputé du 23 au 29 octobre en Tunisie. Benchadli s'est qualifiée grâce à la médaille d'or

remportée dans la course du skiff poids lourd, alors que Boudina a fait de même grâce à la médaille de bronze en skiff poids léger.

Lors du rendez-vous d'Abuja, l'Algérie sera représentée par sept athlètes,

dont deux filles et un en para-kayak,

sous la conduite de l'entraîneur national Malek Azaouane.

En prévision de cette compétition importante, les membres de l'équipe nationale ont effectué leurs préparatifs tout au long de l'année, avec notamment deux stages en Hongrie en mai

et juillet dernier, en plus de regroupements au barrage de Douira (Algér). Un dernier rassemblement se déroule actuellement au barrage de Kissir à Jijel, qui se poursuivra jusqu'au 18 novembre, soit la date du départ de la délégation algérienne pour Abuja.

Les épreuves qualificatives pour les JO-2024 sont: canoë (individuel messieurs : 1000 m), canoë (double messieurs : 500 m), kayak (individuel messieurs : 500 m), kayak (double messieurs : 500 m), en plus de kayak (individuel dames : 500 m) et kayak (double dames : 500 m). Le vainqueur du titre africain se qualifiera directement au rendez-vous olympique 2024. En paralympique, l'Algérien Ibrahim Guendouz a validé son ticket dans la spécialité de para-canoë, après avoir terminé à la troisième place au championnat du monde disputé à Duisburg (Allemagne) en août dernier, devenant ainsi le premier athlète algérien, arabe, et africain à se qualifier dans cette spécialité.

**Liste des athlètes algériens engagés au championnat d'Afrique de canoë-kayak :**

Aya Ferfad et Anfal Arbi

Hydra Ayoub et Bentouati Ryad

Merzougui Ali et Belaïdi Sid Ali

Ibrahim Guendouz

**Entraineur :**

Malek Azaouane.

(kayak-dames)

(kayak-messieurs)

(canoë-messieurs)

(para-kayak)

**TIR À L'ARC / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE QUALIFICATIF AUX JO-2024**  
**L'Algérie parmi les 20 pays annoncés au rendez-vous de Nabeul**



Plus de 100 archers représentant 20 pays dont l'Algérie, prendront part à la 13e édition du Championnat d'Afrique de tir à l'arc, prévue du 7 au 12 novembre à Nabeul (Tunisie), qui sera qualificative aux Jeux olympiques Paris 2024.

Outre la Tunisie (organisateur) et l'Algérie cette compétition enregistra la participation de la Libye, du Maroc, de l'Egypte, du Nigeria, de l'Ouganda, du Ghana, de la Guinée, du Sénégal, de Maurice, du Kenya, de la Namibie, du Zimbabwe, de l'Afrique du Sud, du Malawi, de la Côte d'Ivoire, du Tchad, de la Sierra Leone et du Soudan.

Selon le président de la Fédération tunisienne de la discipline, Reda Ménaïa, cette compétition qualificative aux JO-2024 sera d'un niveau technique "très élevé avec la participation des meilleurs archers du continent africain, dont ceux de l'Egypte, d'Algérie et d'Afrique du Sud".

En marge de la compétition, les organisateurs ont programmé un stage pour les entraîneurs de la discipline sous l'égide du Comité olympique international.

**HALTÉROPHILIE / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE ET ARABE-2023 (DERNIÈRE JOURNÉE)**  
**L'Algérie termine avec une moisson de 172 médailles dont 54 or**

La participation algérienne aux championnats d'Afrique et arabe, toutes catégories, a pris fin mardi au Caire, avec une "bonne moisson" de 172 médailles (54 or, 66 argent et 52 bronze), après cinq journées d'une compétition qui a réuni quelque 193 haltérophiles issus de 27 pays.

La moisson des athlètes algériens est répartie comme suit: 99 médailles dont 25 or et 38 argent glanées au championnat arabe (cadets, juniors et seniors), et 73 breloques dont 29 or et 28 argent, obtenues au championnat d'Afrique (cadets et juniors).

"Notre participation aux joutes

égyptiennes était un premier départ pour le rajeunissement de nos effectifs. Les athlètes sélectionnés pour ce rendez-vous étaient en hibernation. La Direction technique nationale de la fédération les a récupérés, pour les lancer dans le bain afin de les suivre, évaluer et porter une analyse sur leurs potentiels réels", a indiqué le nouveau directeur technique national (DTN), Mohamed Bouabéche.

Le responsable technique a qualifié les résultats obtenus d'"excellents", pour des jeunes talents, depuis longtemps "marginalisés" et qui méritaient une chance leur permettant de

confirmer leurs bonnes dispositions. Ils possèdent un potentiel intéressant qui peut donner beaucoup de satisfaction à l'haltérophilie algérienne", a expliqué le DTN.

Lors des compétitions de la 4e et avant-dernière journée, certains athlètes ont réussi à sortir du lot, à l'instar des cadets Douaa Bouabdellah (71kg) et Mohamed Islam Touiri (55kg) ou encore la cadette Yahia Mamoun Amina (-81kg) qui a obtenu 15 médailles: 3 or/ Afrique et 2 or, une argent au niveau arabe chez les cadets, 3 argent au niveau arabe et autant en Afrique chez les juniors, et trois mé-

daillées d'argent en seniors du championnat d'Afrique. "Ce sont des athlètes prometteurs à condition de les prendre convenablement en charge. Il y a aussi d'autres athlètes dans chaque catégorie et sexe qui sont pleins de détermination et de volonté pour aller au-delà de leur potentiel.

Néanmoins, ces jeunes haltérophiles doivent bénéficier d'un programme ficelé dans les moindres détails, à long terme surtout, en les mettant dans les meilleures conditions de travail", a indiqué Mohamed Bouabéche.

En attendant le déroulement des dernières épreuves dont les catégories ne concernent pas les Algériens et qui détermineront le classement final par équipes des Championnats d'Afrique et arabe, les entraîneurs algériens qui ont encadré les 27 athlètes dont 11 filles ayant pris part aux compétitions, peuvent se féliciter des résultats obtenus, avant d'élaborer un bilan plus détaillé des joutes, et tracer le plan d'action en prévision des prochaines échéances pour les athlètes de ces catégories d'âge et de classe.

APS

## CAF AWARDS-2023

### L'USMA et le CRB nominés pour le club africain de l'année

L'USM Alger, vainqueur de la Coupe de la Confédération africaine, et le CR Belouizdad, quart-de-finaliste de la Ligue des champions, ont été nominés pour le titre du club africain de l'année, à l'occasion de la cérémonie des CAF Awards-2023, organisée annuellement par la Confédération africaine de football (CAF).

Dans la liste des meilleurs clubs africains de l'année, on retrouve également l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), Al Ahly (Egypte), Raja Casablanca (Maroc), Wydad Casablanca (Maroc), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), le Maroum Gallants (Afrique du Sud), l'ES Tunis (Tunisie) et les Young Africains (Tanzanie).

D'autre part, les internationaux algériens Riyad Mahrez (Al-Ahly/Arabie saoudite) et Ramy Bensebaini (Borussia Dortmund/Allemagne), ont été nommés dans la catégorie des meilleurs joueurs de l'année 2023.

L'ex-entraîneur de l'USMA, Abdelhak Benchikha est de son côté nommé pour le titre du meilleur entraîneur africain de l'année, alors que dans la catégorie des meilleurs joueurs interclubs de l'année, le gardien Oussama Benbot (USMA), l'attaquant Aymen Mahious (Yverdon Sport-Suisse) et le défenseur Zineddine Belaid (USMA), ont été également nommés par l'instance africaine.

Le vainqueur final de chaque catégorie sera décidé après les votes d'un panel composé de la Commission Technique de la CAF, des professionnels des médias, des entraîneurs et capitaines des associations membres et des clubs impliqués dans les phases de groupe des compétitions interclubs.

#### Liste des nominés CAF Awards 2023 :

**Joueur Africain de l'Année:** Ramy Bensebaini (Algérie/Borussia Dortmund), Riyad Mahrez (Algérie/Al-Ahly), Edmond Tapsoa (Burkina Faso/Bayer Leverkusen), Andre-Frank Zambo Anguissa (Cameroun/SSC Napoli), Vincent Aboubakar (Cameroun/Besiktas), Ibrahim Sangare (Côte d'Ivoire/Nottingham Forest) Seko Fofana (Côte d'Ivoire/Al Nassr), Chancel Mbemba (RD Congo/Olympique Marseille), Fiston Mayele (RD

Congo/Pyramids), Mahmoud Abdel Moneim Kahraba (Egypte/Al-Ahly), Mohamed Abdellmonem (Egypte/Al Ahly), Mohamed El Shenawy (Egypte/Pyramids), Djigui Diarra (Mali/Young Africans), Yahia Attiyat Allah (Maroc/Wydad Club Athletic), Yahya Jabrane (Maroc/Wydad Athletic Club), Youssef El Motie (Maroc/Wydad Athletic Club), Peter Shalulile (Namibie/Mamelodi Sundowns), Ranga Chivaviro (Afrique du Sud/Marumo Gallants/Kaizer Chiefs), Ronwen Williams (Afrique du Sud/Mamelodi Sundowns), Ali Maaloul (Tunisie/Al Ahly), Mohamed Ali Ben Romdhane (Tunisie/Espérance Sportive de Tunis/Ferencvaros).

**Jeune Joueur de l'Année:** Dango Ouattara (Burkina Faso/Bournemouth), Souleymane Alio (Burkina Faso/New Stars), Ernest Nuamah (Ghana/Olympique Lyon), Abdessamad Ezzalzouli (Maroc/Bétis), Bilal El Khannous (Maroc/Genk), Gift Orban (Nigeria/KAA Gent), Lamine Camara (Sénégal/Génération Foot/Metz), Pape Amadou Diallo (Sénégal/Génération Foot/Metz), Pape Demba Diop (Sénégal/Zulte Waregem), Amara Diouf (Sénégal/Génération Foot).

**Entraîneur de l'Année :** Abdelhak Benchikha (USM Alger/Algérie), Marcel Koller (Al Ahly), Juan Micha Obiang (Guinée Equatoriale), Tom Saintfiet (Gambie), Baciro Cande (Guinée-Bissau), Amir Abdou (Mauritanie), Walid Regragui (Maroc), Chiquinho Conde (Mozambique), Aliou Cissé (Sénégal), Pape Thiaw (Sénégal).

**Equipe Nationale de l'Année:** Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée-Equatoriale, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Namibie, Sénégal, Tanzanie

**Club de l'Année:** CR Belouizdad (Algérie), USM Alger (Algérie), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), Al Ahly (Egypte), Raja Club Athletic (Maroc), Wydad Athletic Club (Maroc), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Maroum Gallants (Afrique du Sud), Espérance de Tunis (Tunisie).

## LIGUE 2

### Des assurances au MCB Oued Sly pour lever les obstacles (DJS)

La Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de Chlef s'est engagée à accompagner le MCB Oued Sly à faire face aux contraintes rencontrées, qui lui ont causé un départ laborieux en championnat de Ligue 2 de football (Gr. Centre-ouest), a-t-on appris, mercredi, auprès de cette instance. A ce propos, le président du MCBO, Rachid Chirianou, a été reçu, mardi, par le premier responsable de la DJS, Larbi Touahria, a

quelques jours après que le club ait annoncé son intention de se retirer de la compétition à cause de "multiples obstacles".

Cette entrevue a permis au DJS de connaître les problèmes du représentant de la wilaya de Chlef dans le deuxième palier, tout en assurant son interlocuteur sur sa disponibilité à l'aider pour surpasser toutes les entraves, a précisé la même source.

Larbi Touahria en a aussi profité pour ras-

surer le président du MCBO sur la volonté des autorités de la wilaya à assister son équipe dans l'optique de réaliser les meilleures résultats possibles, cette saison, a-t-on encore souligné.

Dans un communiqué de presse, la direction du MCBO a déploré les difficultés rencontrées dans l'accès aux infrastructures sportives, aussi bien pour l'équipe seniors que des jeunes catégories, une contrainte qui a

chamboulé la préparation d'intersaison, selon elle.

En plus de ce problème, le club s'est plaint du manque de moyens financiers, poussant la direction du MCBO à geler les activités des différentes catégories, depuis quelques jours. Après trois journées de championnat, le MCBO occupe la 13e place avec trois points obtenus d'une victoire contre deux défaites.

APS

## RÉUNION FAF-LIGUES DE WILAYAS

### Rencontre entre le président de la FAF et les ligues de l'Ouest et du Sud-Ouest

Le Président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi s'est réuni, lundi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avec les présidents des Ligues de football des wilayas relevant des régions de Béchar, Oran et Saida, dans le cadre des rencontres de coordination et de concertation avec les acteurs du football, a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel.

"L'opportunité de cette rencontre a permis aux présidents des ligues de Saida, Mostaganem, Tissemsilt, El-Bayadh, Naama, Adrar, Tiaret, Tlemcen, Ain Temouchent, Mascara, Relizane, Sidi Bel-Abbes, Béchar et Oran d'exposer la situation de l'activité footballistique au niveau de leurs wilayas respectives", a indiqué le communiqué de la FAF.

L'occasion a été saisie par le président de la FAF pour encourager les efforts consentis par les ligues et a donné des orientations pour faciliter l'engagement des clubs, de même qu'il a incité les présidents de ces mêmes ligues à participer dans les différentes commissions créées par la fédération, de faire davantage d'efforts en matière de communication avec leurs membres affiliés et d'améliorer constamment le niveau de gestion de leurs structures.

Selon le calendrier dévoilé, il y a cinq jours par la FAF, le président de l'instance fédérale enchaînera, le jeudi 2 novembre au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avec les présidents des ligues de wilaya relevant des Ligues d'Annaba, Constantine et Batna, avant de boucler ses séries de rencontres, le lundi 6 novembre avec les ligues de wilaya relevant des Ligues d'Alger, Blida et Ouargla, précise la même source.

"L'ordre du jour portera sur plusieurs sujets, dont le coup d'envoi de la nouvelle saison 2023-2024, un exposé et examens des problèmes et autres préoccupations des Ligues, et présentation de la feuille de route pour la période 2023-2024", avait souligné la fédération, expliquant que "ces rencontres s'inscrivent dans le cadre du renforcement du dialogue et de la concertation avec la base et les acteurs du football amateur, inscrits au programme d'action du Président de la FAF et de son bureau fédéral".

Ces rencontres interviennent après celles tenues avec les présidents des Ligues nationales et des Ligues régionales, en vue d'encadrer de nouvelles méthodes de travail et d'imprégner une démarche participative effective des dirigeants pour la gestion et l'amélioration de la gouvernance du football national à tous les niveaux, conclut le communiqué.

## INTER-RÉGIONS - RC RELIZANE

### Aucune démarche prévue pour lever l'interdiction de recrutement (club)

La nouvelle direction du RC Relizane n'entend pas engager les procédures d'usage pour lever l'interdiction de recrutement dont fait l'objet son club, depuis deux années, a-t-on appris, mardi, auprès de la formation de Ligue interrégions (3e palier).

Cette décision est prise en raison "des dettes élevées estimées à près de 400 millions de dinars cumulées par les précédentes directions de la société sportive par actions (SSPA) qui avait en charge l'équipe de football, lors des dernières années", précise-t-on de même source.

Le nouveau président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi, a trouvé, récemment, un accord avec les clubs endettés et leurs créanciers (joueurs et entraîneurs) pour l'échelonnement de leurs dettes, afin de permettre la levée de l'interdiction de recrutement.

Ces clubs ont engagé des négociations avec leurs créanciers pour la signature d'un protocole portant sur la régularisation de leur situation financière en scindant leur dû sur quatre tranches.

Mais la nouvelle direction du club sportif amateur (CSA) du 'Rapid' s'est dite "pas en mesure" d'adhérer à ce processus, compte tenu de son incapacité à honorer tout éventuel engagement dans ce sens, souligne-t-on.

Du coup, le RCR, qui évoluait en Ligue 1, il y a de cela deux saisons, sera contraint de tabler sur le même effectif de l'exercice passé, composé essentiellement des joueurs issus de ses jeunes catégories, lors du championnat interrégions (Gr. Ouest), donc le coup d'envoi sera donné prochainement. Lors de l'exercice passé, le RCR avait terminé dernier au classement de la Ligue 2 (Centre-ouest) avec quatre points. Cette équipe n'a remporté aucune victoire en 30 matchs disputés.

## LIGUE 1 MOBILIS (SANCTIONS) Guenaoui écope de quatre mois de suspension (LFP)

L'ailier gauche Ghiles Guenaoui (25 ans) a écopé de quatre mois de suspension, dont deux mois avec sursis à compter du 18 septembre 2023, pour "rupture de contrat sans juste cause", a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) mardi sur son site officiel.

Alors qu'il était sous contrat avec l'ES Sétif, le joueur "a reconnu devant la chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) avoir signé un nouveau contrat avec le CS Constantine pendant la période protégée", précise la même source.

Sur saisine de la Fédération algérienne (FAF) en date du 10 septembre 2023, la commission de discipline a procédé ensuite à l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément à l'article 9/4 du code disciplinaire de l'instance fédérale à l'encontre du joueur en question, explique la LFP.

Le joueur formé au Paradou AC s'est engagé en août dernier avec le club égyptien d'Al-Masry pour un contrat de trois saisons, rejoignant ainsi son compatriote Abderrahim Deghmoum.

## LIGUE 1 MOBILIS La direction du MC Alger ouvre une procédure disciplinaire contre le joueur Mehdi Zerkane (club)

Le MC Alger (Ligue 1 de football) a annoncé mardi, l'ouverture d'une procédure disciplinaire contre son milieu offensif Mehdi Zerkane, dont l'absence aux entraînements n'a pas été justifiée.

"A l'occasion de la séance de la reprise, la direction a pris des mesures réglementaires contre Mehdi Zerkane, dont l'absence s'est poursuivie sans justification depuis le stage effectué récemment à Mostaganem. Un huissier de justice s'est déplacé pour constater l'absence du joueur à la reprise, après trois jours de repos", indique le MCA dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.

Mehdi Zerkane (24 ans), s'est engagé avec le MCA durant l'intersaison pour un contrat de deux saisons, en provenance de Nîmes Olympique (Div.3/ France). Convocué une seule fois en équipe nationale en 2020, Zerkane a également porté les couleurs du club français des Girondins de Bordeaux (2020-2022) et de la formation grecque d'OFI Crète (2022).

"La direction du Mouloudia va privilégier l'intérêt du club, et usera de toutes les voies possibles pour faire valoir ses droits", conclut le communiqué.

Au terme de la 4e journée du championnat, le MCA occupe le poste de leader, conjointement avec l'USM Khénchela, avec 9 points chacun.

Le championnat est actuellement à l'arrêt suite à la décision prise par les autorités de suspendre toutes compétitions et manifestations sportives "jusqu'à nouvel ordre" suite aux développements survenus dans les territoires palestiniens occupés.

APS

## LIGUE 1 FRANÇAISE (FC METZ) Pour sa première titularisation, Guitoun très ému

Le défenseur international algérien du FC Metz Kévin Guitoun, s'est montré ému de sa première titularisation de la saison, signée dimanche à domicile face au Havre AC (0-0), à l'occasion de la 10e journée de Ligue 1 française de football.

"Ma première titularisation ? C'est vraiment, c'est ce qui nous a manqué aujourd'hui", a-t-il ajouté. Lors des cinq matchs disputés à la maison depuis le début de la saison, le FC Metz n'a toujours pas gagné (3 nuls et 2 défaites). Guitoun a qualifié cette situation de "dérangante". "C'est dérangeant pour nous, on a envie de gagner pour nos supporters et même pour nous aussi, c'est dommage de ne pas gagner à domicile, mais il y a eu un mieux sur lequel on va s'appuyer pour la suite", a-t-il conclu. Au terme de la 10e journée, le FC Metz occupe la 16e place au classement avec 9 points, à 4 longueurs du premier relégable Clermont Foot (17e, 5 pts). Guitoun a été convoqué pour la première fois en



sélection nationale en mai dernier à l'occasion de la double confrontation face à l'Ouganda (2-1) dans le cadre de la 5e journée des éliminatoires de la CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire, et en amical face à la Tunisie à Annaba (1-1).

## AFRICAN FOOTBALL LEAGUE (1/2 FINALE - RETOUR) L'ES Tunis et Al Ahly dos au mur

L'Espérance de Tunis et Al-Ahly du Caire, battues à l'aller par le WA Casablanca et Mamelodi Sundowns sur le même score (1-0), tenteront de rebondir à domicile, ce mercredi, à l'occasion des demi-finales retour de la Ligue africaine de football.

Le représentant tunisien battu par la plus petite des marges au match aller joué dimanche à Casablanca, sera en effet appelé à rattraper son retard et renverser la situation en sa faveur, un défi dont il est capable de relever comme ce fut le cas en quart

de finale face aux Congolais du TP Mazembe. Les camarades de l'excellent défenseur international algérien, Mohamed Tougai, doivent seulement faire preuve de la même "grinta" du quart de finale retour, d'autant plus qu'ils évolueront de surcroît à domicile et devant des milliers de supporters attendus pour allumer le chandail du stade Hammadi Agrebi de Radès.

Cette seconde manche s'annonce très disputée entre deux équipes qui se connaissent bien pour s'être

confrontées dans trois finales arabes et continentales remportées par... l'Espérance de Tunis (en 2009 en coupe arabe des clubs, en 2011 et en 2019 en ligue des champions).

L'autre demi-finale, opposera ce mercredi (19h00) au Caire, Al-Ahly SC d'Egypte à Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), avec l'obligation aux Egyptiens de faire leur retard d'un but concédé à Pretoria. Cette 1re édition d'AFL a vu la participation de huit équipes, retenues par la Confédération

africaine (CAF). L'instance continentale a décidé de faire jouer cette épreuve sous une formule à élimination directe comprenant un quart de finale (aller et retour), une demi-finale (aller et retour) et une finale (aller et retour). Le vainqueur de la première African Football League recevra une dotation financière de 4 millions de dollars. Le finaliste recevra 2,8 millions de dollars. Les deux demi-finalistes recevront chacun 1,7 million de dollars. Les quarts de finalistes recevront chacun 900 000 dollars.

## CAN 2023 "AKWABA", la chanson officielle du tournoi est désormais disponible (CAF)

La Confédération africaine de football (CAF) et le Comité d'Organisation Local (COL) ont annoncé ce mardi, la sortie de la chanson officielle de la Coupe d'Afrique des Nations 2023.

"Le titre est désormais disponible sur toutes les plateformes de streaming et promet de nous emmener dans un voyage musical inoubliable", précise l'instance dans un communiqué publié sur son site officiel.

Intitulée "AKWABA", qui signifie "bienvenue" en Côte d'Ivoire, cette chanson est un projet musical captivant piloté par la talentueuse équipe du label mondial Universal Music Africa, souligne la même source.

Réaffirmant le thème de la fierté du football africain pour le tournoi, il est également une déclaration d'amour pour le football, un hommage à la diversité culturelle du continent et à l'hospitalité chaleureuse de la Côte d'Ivoire lorsque le reste de l'Afrique et le monde se réuniront du 13 janvier au 11 février 2024 pour la 34e édition de l'événement phare du football du continent qui regroupera 24 équipes dont l'Algérie.

Cette œuvre d'art a été réalisée par le légendaire groupe ivoirien Magic System, célèbre pour son tube planétaire "Premier Gaou", l'éblouissante icône de la pop égyptienne Mohamed Ramadani, dont le "Number 1" continue d'attirer

l'attention du monde entier, la diva nigériane Yemi Alade, célèbre pour son "Johnny", et le célèbre producteur Dany Synthe, donnant ainsi naissance à un morceau qui transcende les frontières et les cultures en mettant en scène une Afrique unie.

Le quatuor a livré une interprétation puissante d'AKWABA lors du tirage au sort de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations Côte d'Ivoire 2023, qui s'est déroulé à Abidjan il y a quinze jours. AKWABA devrait enflammer le continent africain avec une explosion de rythmes et de mélodies qui incarnent l'esprit d'unité, de passion et de célébration.

## COUPE DU MONDE 2034 L'Arabie saoudite seule en lice pour l'organisation (Fifa)

L'Arabie saoudite est le seul candidat à l'organisation de la Coupe du monde 2034 de football, a annoncé mardi la fédération internationale (Fifa).

L'Arabie saoudite devrait donc officiellement décrocher fin 2024 l'organisation du tournoi le plus populaire du monde si tous les critères techniques sont remplis.

Le pays qui a multiplié les investissements dans le football mais aussi la Formule 1 ou le golf, devrait succéder à un attelage tricontinentale inédit pour l'édition 2030, partagée entre l'Espagne, le Portugal et le Maroc avec

trois matches en Amérique du Sud. L'annonce de l'instance internationale quelques heures après la décision de l'Australie de ne pas se porter candidate à l'organisation du Mondial 2034, laissant la voie libre à l'Arabie saoudite. La date-butoir pour l'envoi des candidatures avait été fixée au 31 octobre par la fédération internationale de football (Fifa).

L'Arabie saoudite, qui visait déjà le Mondial-2030, investit en ce moment massivement pour se tailler une place dans le football mondial, à l'image de ses

clubs, qui ont par exemple réussi à attirer c et été l'Algérien Riyad Mahrez de Manchester City, Karim Benzema du Real Madrid ou le Brésilien Neymar du Paris SG.

L'Algérie a exprimé son plein soutien à la candidature du Royaume d'Arabie saoudite pour abriter la Coupe du monde 2034, ainsi que "sa ferme conviction que le Royaume dispose de tous les facteurs de succès pour l'organisation de cet événement mondial important avec brio et mérite", avait indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger diffusé le lundi 23 octobre. "Suite à l'annonce par le Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, de sa candidature officielle pour l'organisation de la Coupe du monde de football 2034, et au vu des relations de fraternité privilégiées unissant les deux pays frères, l'Algérie exprime son plein soutien à cette candidature et sa ferme conviction que le Royaume dispose de tous les facteurs de succès pour l'organisation de cet événement mondial important avec brio et mérite", souligne la même source.

## BALLON D'OR : LULA TACLE LES BRÉSILIENS

Avec un seul représentant dans la liste finale du Ballon d'Or 2023, le Brésil a confirmé son net recul sur l'échiquier du football mondial. Un constat d'échec qui a poussé le président du pays, Lula, à sortir de sa réserve. "Messi devrait servir d'exemple aux joueurs brésiliens. Il a 30 ans, il a été champion du monde et il a gagné le Ballon d'Or en jouant aux États-Unis, a souligné le président brésilien lors de son émission hebdomadaire "Conversation avec le président". Si on veut gagner le Ballon d'Or, il faut faire des efforts, être professionnel et ne pas passer ses nuits à faire la fête." Lors du dernier scrutin, seul Vinicius Jr, 6e, a été nommé chez les joueurs brésiliens.

## GALATASARAY NDOMBELE RENVOYÉ À TOTTENHAM ?

Prêté à Galatasaray jusqu'au terme de la saison, Tanguy Ndombele (26 ans, 7 apparitions toutes compétitions cette saison) pourrait repartir à Tottenham plus tôt que prévu. Selon la presse turque, "une violente dispute en fin de soirée" après le match contre le Bayern Munich (1-3), le 21 octobre, avec son entraîneur, Okan Buruk. Celui-ci a reproché au milieu français d'avoir commandé un hamburger, des frites et une boisson gazeuse à l'hôtel des joueurs alors qu'il est arrivé en surpoids au sein de la formation stambouliote avec 6 kilos à perdre. Écarté pour le déplacement à Rizespor (0-1), l'ancien Lyonnais pourrait ne pas être retenu s'il ne réalise pas les efforts nécessaires dans les prochaines semaines.

## MAN UTD WENGER TRÈS PESSIMISTE

Manchester United a toujours inspiré de la peur à ses adversaires, mais ce n'est plus le cas depuis de nombreuses années maintenant. Certains éprouvent même de la peine - voire de la pitié - pour le club mancunien, à l'image d'Arsène Wenger, ancien entraîneur d'Arsenal et ennemi juré des Red Devils à l'époque de Sir Alex Ferguson.

"En fin de compte, pour un si grand club, on a de la peine parce qu'il n'y a pas d'espoir dans l'équipe. Je ne vois pas où ils peuvent s'améliorer. Cette équipe a perdu la confiance, la qualité et même l'esprit.

Je dirais que Manchester United n'a pas fait preuve d'une grande combativité face à Manchester City, en plus de cela. Je crois que ce qui fait le plus défaut à cette équipe, c'est la qualité, la qualité individuelle des joueurs", a pointé du doigt le technicien français au micro de BeIN Sports.



## JUVENTUS LOCATELLI VA PROLONGER

La Juventus veut blinder ses milieux de terrain. Des discussions sont en cours pour prolonger les contrats de Nicolo Fagioli et Adrien Rabiot, et la Vieille Dame devrait bientôt toucher au but pour Manuel Locatelli (25 ans, 10 matchs et 1 but en Serie A cette saison). Selon les informations du très fiable Fabrizio Romano, l'ancien de Sassuolo étendra son bail turinois de deux ans dans les prochains jours ou prochaines semaines, soit jusqu'en 2028. Une bonne nouvelle pour les tifosi bianconeri.

## AL HILAL AU MOINS ONZE MOIS POUR NEYMAR

Victime d'une rupture des ligaments croisés antérieurs du genou gauche lors de la défaite du Brésil face à l'Uruguay (2-0), le 17 octobre, Neymar (31 ans) va être opéré ce jeudi à Rio de Janeiro. Selon la presse brésilienne, l'attaquant d'Al Hilal pourrait effectuer son retour en septembre prochain, soit au moins onze mois d'absence. Un sacré coup dur pour l'ancien joueur du Paris Saint-Germain.

## BARCELONE RETOUR IMMINENT DE PEDRI

Victime d'une blessure musculaire aux ischio-jambiers le 24 août, Pedri (20 ans, 2 matchs et 1 but en Liga cette saison) n'a plus rejoué depuis avec le FC Barcelone, à qui il a fortement manqué lors du Clasico perdu face au Real Madrid (1-2) le week-end dernier. Mais le milieu de terrain entrevoit le bout du tunnel puisque, selon le quotidien AS, il devrait faire partie du groupe de Xavi pour le choc contre la Real Sociedad samedi (21h) en Liga.

Le joueur originaire des Iles Canaries ne sera évidemment pas titulaire, mais il pourrait se voir offrir quelques minutes de jeu par son entraîneur, qui préfère rester prudent.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la S.A.R.L.  
**DK NEWS**

Gérant  
**Mourad Cherbal**  
Directeur de publication  
**Smail Oulebsir**

Directeur de la rédaction

**Smail Oulebsir**

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknou - Alger **TÉL. : 023.38.47.97** »  
**FAX : 023.38.47.95** / **E-MAIL : contact@dknews-dz.com** - **SITE : http://www.dknews-dz.com**

**PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknou - Alger **TÉL. : 023.38.48.00****  
**FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com** - **IMPRESSION : S.I.A.**

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. : 021.73.76.78 / 021.73.71.28 / 021.74.99.81** - **FAX : 021.73.95.59**  
**E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz**

## 69<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 1954

# Le Président de la République se recueille à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération nationale

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est recueilli, mercredi, au sanctuaire des martyrs (Alger), à la mémoire des martyrs de la Glorieuse Guerre de libération nationale, à l'occasion de la commémoration du 69e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954.

Après avoir passé en revue une formation de la Garde république qui lui a rendu les honneurs, le Président Tebboune a

déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la Fatîha du Saint Coran à la mémoire des martyrs de la Révolu-

tion. La cérémonie de recueillement s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du gouvernement.



### PALESTINE

## L'Algérie poursuit ses efforts face au double standard dans le traitement de la question palestinienne (Attaf)

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a affirmé, mardi, que la diplomatie algérienne poursuivra ses efforts, sous la conduite du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de réhabiliter la cause palestinienne et faire face au double standard adopté dans le traitement de cette question. Commentant les interventions des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une plénière extraordinaire consacrée au soutien à la Palestine, M. Attaf a indiqué que "sur la

base des constantes de la position algérienne, renforcée et ancrée davantage par le Président Tebboune, la diplomatie algérienne poursuivra son action dans les différents foras internationaux et régionaux, en vue de réhabiliter la cause palestinienne, faire face au double standard adopté dans le traitement de cette question et riposter aux contreverités qu'on veut imposer au monde, dans une flagrante violation des chartes et us internationaux". M. Attaf a réaffirmé, à cette occasion, la force des liens de solidarité avec le peuple palestinien et la

solidité de la position algérienne qui rejette, a-t-il dit, toute "pression, chantage ou surenchère" lorsqu'il s'agit de cette juste cause. Pour M. Attaf, l'Algérie "a toujours été et demeurera un soutien à la cause palestinienne et ne ménagera aucun effort afin que le peuple palestinien puisse recouvrer ses droits spoliés et établir son Etat indépendant, avec El-Qods El Charif comme capitale".

"L'Algérie poursuivra, conformément aux engagements de Monseigneur le Président de la République, ses démarches visant à atténuer l'impact de la

catastrophe humanitaire qui se déroule dans la bande de Gaza", a-t-il ajouté. A cette occasion, les membres de l'APN ont organisé avec le président de l'Assemblée, Brahim Boughali, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, ainsi qu'avec la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, un sit-in de solidarité et de soutien au peuple palestinien, lors duquel, le drapeau palestinien a été hissé et des slogans de soutien à la résistance à Gaza ont été scandés.

## Faire cesser les frappes sionistes sur Ghaza, une responsabilité qui incombe pleinement au Conseil de sécurité (Attaf)

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a affirmé, mardi à Alger, que la responsabilité de faire cesser les frappes sionistes sur la bande de Ghaza "incombe entièrement au Conseil de sécurité", précisant que cette agression ne "constitue qu'une étape avancée du processus d'expansion de l'occupation".

"La responsabilité de faire cesser les frappes sionistes sur la Bande de Ghaza, de mettre un terme à la tyrannie et à la barbarie de l'occupant sioniste, et de garantir une protection internationale au peuple palestinien, incombe pleinement au Conseil de sécurité, qui ne saurait en aucun cas et sous aucun prétexte, s'y soustraire, ni s'affranchir des répercussions de son incapacité à agir pour mettre fin à cette injustice historique qui n'a que trop duré à l'encontre du peuple palestinien", a déclaré M. Attaf lors d'une session extraordinaire de l'Assemblée populaire nationale (APN) suite aux développements graves survenus du fait de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza.

"Cette agression n'aurait pas été possible, n'était-ce le recul de la pression exercée par les pays arabes en faveur de la cause palestinienne et le déclin de leur rôle diplomatique dans le soutien au peuple palestinien et à son projet d'Etat-national, suite à la dernière initiative lancée il y a plus de 20 ans", a-t-il déploré.

A cette occasion, le ministre a mis en avant "l'ampleur de la souffrance du peuple palestinien frère, que nous saluons aujourd'hui avec déférence pour sa résistance héroïque face à la machine de guerre sioniste dévastatrice qui se surpassé en termes de barbarie et de cruauté, pour infliger au peuple palestinien les pires atrocités et souffrances", rappelant dans le même contexte "les positions internationales à géométrie

variable, s'agissant des évaluations, des positionnements et des normes appliquées".

Il a expliqué que ce double standard "dicte à ses partisans leur empressement pour condamner les atteintes aux colons, tout en feignant de ne pas voir les formes d'assassinat, de torture et d'oppression les plus hideuses à l'encontre des populations autochtones". Il anime, même, leur "plaidoiries sur ce qui est indûment qualifié de droit à l'autodéfense de l'occupant, et leur acharnement à dénier le peuple qui croupit sous le joug colonial, de ses droits les plus élémentaires garantis par la légalité internationale, y compris son droit de refuser la liquidation et la disparition". M. Attaf a affirmé, dans le même sens, que tous les peuples de par le monde qui s'étaient élevés pour apporter leur soutien au peuple palestinien, "en ont assez de cette approche choquante et irrational, cette approche qui manque d'équité et que toute âme éprise de liberté rejette".

"Par quelle logique pourrait-on justifier le massacre de plus de 8.000 civils palestiniens, dont plus de 3.000 enfants et nourrissons... Quelle est cette logique qui pourrait expliquer les motifs de la démolition de plus de 45 % des constructions habitées à Ghaza, justifier le bombardement d'hôpitaux, d'écoles, de mosquées, d'églises et de locaux de l'UNRWA... Par quel entêtement peut-on saisir le déplacement forcé de tout un peuple", s'est interrogé M. Attaf.

## Défendre la Palestine par fidélité aux principes de la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954

Le ministre des Affaires étrangères a affirmé que "la défense par l'Algérie de la cause palestinienne et de nos frères opprimés à Ghaza et dans tous les territoires palestiniens occupés, participe également de sa fidélité à son histoire nationale et aux principes de sa glorieuse Guerre de libération".

"Sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la solidarité algérienne avec nos frères palestiniens s'est scindée en deux niveaux humanitaire et diplomatique", a-t-il dit. Au niveau humanitaire, l'Algérie a apporté aide et assistance au peuple palestinien à Ghaza, par l'acheminement d'aides importantes et urgentes à l'aéroport d'El-Arich en Egypte via un pont aérien composé d'avions relevant des Forces aériennes algériennes", a-t-il indiqué, ajoutant que "l'occupant sioniste continue d'entraver l'acheminement des aides aux Ghazouïne, ce qui constitue un crime de guerre, tel qu'attesté récemment par le Procureur général de la Cour pénale internationale". Sur le plan diplomatique, l'Algérie "poursuit ses efforts incessants sur les scènes régionale et internationale pour soutenir les exigences urgentes imposées par la situation actuelle", à savoir "la levée du siège injuste imposé à la bande de Ghaza depuis plus de 16 ans, l'arrêt des frappes aléatoires qui ont coûté la vie à des milliers d'innocents, l'arrêt du déplacement forcé des populations, tout en permettant l'acheminement des aides humanitaires à Ghaza sans restrictions ni conditions aucunes". Dans toutes les réunions auxquelles elle a pris part, l'Algérie a souligné "l'impératif de traiter les causes profondes du conflit dans son ensemble, à travers la relance du processus de paix au Proche-Orient et en œuvrant à mettre fin à l'occupation des territoires palestiniens et à permettre l'établissement d'un Etat palestinien pleinement souverain avec Al-Qods comme capitale", a poursuivi le ministre. "En sa qualité de décideur en matière de politique étrangère et de premier responsable de la mise en œuvre de ses décisions, le Président Tebboune a défini, avec précision et rigueur, les leviers de la position de notre pays vis-à-vis de la solution juste, globale et durable du conflit arabo-israélien", a-t-il ajouté. Ces leviers consistent en "une prise en charge effective et sérieuse des droits nationaux légitimes du peuple palestinien, l'unification des rangs palestiniens aux fins de consolider leur position au sein des cadres internationaux en charge de la consécration de la paix au Proche-Orient et y renforcer leur influence, mais aussi conférer davantage de solidité à leur plaidoiries au profit de leur projet national et de la revendication de leurs droits légitimes", autre "la garantie d'une protection internationale d'urgence au peuple palestinien", face aux exactions et aux dépassements de l'occupant sioniste. Ces leviers englobent, également, la nécessité "pour l'Assemblée générale d'accorder à la Palestine la qualité de membre à part entière, balisant ainsi la voie à une solution fondée sur le droit du peuple palestinien d'établir son Etat indépendant et souverain, parallèlement à la relance du processus de paix au Proche-Orient sur la base de l'initiative arabe de paix adoptée lors du Sommet de Beyrouth de 2002, et la consécration de tout processus de paix par l'établissement d'un Etat palestinien sur les frontières de juin 1967, avec Al-Qods pour capitale". L'occasion était pour M. Attaf de réaffirmer "la conviction ancrée de l'Algérie" que la conjoncture actuelle "est d'autant plus dangereuse qu'elle ne saurait être appréhendée sans tenir compte des accumulations historiques à l'origine de sa récurrence des dizaines de fois ces dernières décennies", mais aussi que "la paix durable au Proche-Orient, ne saurait avoir lieu tant que la Communauté internationale continue à feindre de ne pas entendre les revendications légitimes des Palestiniens pour la libération de leurs territoires occupés et l'établissement de leur Etat indépendant".